

<i>Deliverable n°</i>	D31 - Rapport préliminaire
Titre du <i>deliverable</i>	Mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbains : état de la question
Auteurs	Jacques Teller et Sophie Lefert, sous la direction de Anne Warnotte et Mireille Fohn (IN SITU)
Date	Mai 2003

Le projet APPEAR s'inscrit dans le cadre du programme européen :  
Énergie, Environnement et Développement durable,  
Action-clé 4 : ville de demain et patrimoine culturel,  
4.2.3. : pour une meilleure intégration du patrimoine culturel dans la ville  
Contrat : EVK4-CT-2002-00091

## ***Résumé***

Le présent rapport est le fruit d'une recherche menée préalablement au lancement du projet APPEAR. Face à la diversité des compétences des différents partenaires du projet, il s'est avéré utile de fournir une base de référence commune à l'ensemble du Consortium et de permettre à chacun de disposer d'une première analyse de la problématique avant de s'engager dans les tâches plus spécifiques. Cette recherche avait donc pour ambition de donner un rapide aperçu de l'état des connaissances en matière de conservation, muséalisation, intégration urbaine et architecturale et exploitation des sites archéologiques en milieu urbain. Tel que défini dans le cadre du projet APPEAR, le « projet d'accessibilité » est un objet qui n'est pas traité en tant que tel dans la littérature scientifique. À notre connaissance, il n'existe pas de référence qui aborde la question de la mise en valeur des vestiges des villes européennes de manière transversale et intégrée. Ce rapport propose une combinaison des différents angles d'approche afin d'aboutir à une perception claire des enjeux associés à cette question.

## *Table des matières*

<b>1. Objet du rapport .....</b>	<b>4</b>
1.1. Définition de la notion de « projet d'accessibilité » .....	5
1.2. Pourquoi s'intéresser à l'accessibilité des vestiges archéologiques ? .....	7
<b>2. Approche du problème .....</b>	<b>9</b>
2.1. Le projet d'accessibilité : un objet qui n'existe pas .....	9
2.2. Limites de cette approche.....	9
<b>3. L'apport de l'archéologie urbaine .....</b>	<b>11</b>
3.1. De la ville comme ressource archéologique .....	11
3.1.1. Le conflit entre protagonistes urbains .....	12
3.1.2. Fouilles de sauvetage versus fouilles préventives.....	15
3.1.3. Les outils de la planification archéologique.....	16
3.2. ...aux restes archéologiques comme une ressource pour la ville.....	17
3.2.1. Le point de vue des archéologues .....	18
3.2.2. L'intégration urbaine des vestiges .....	19
3.2.3. Les retombées économiques, sociales et identitaires .....	21
<b>4. La muséalisation des sites archéologiques .....</b>	<b>23</b>
4.1. La question du public .....	24
4.1.1. Le ou les publics.....	24
4.1.2. La question de la compréhension des vestiges.....	25
4.1.3. Financement d'un musée de site .....	27
4.2. Les fonctions d'un musée de site et le milieu urbain .....	29
4.2.1. Recherche, exposition et animation .....	29
4.2.2. Les réseaux de musées .....	31
4.2.3. Intégration dans une enveloppe architecturale .....	32
4.3. La conservation des restes archéologiques en milieu urbain .....	34
4.3.1. La nature des vestiges à conserver .....	35
4.3.2. La conservation préventive : agents, mécanismes et formes d'altération.....	36
4.3.3. Spécificités de l'interaction avec le milieu urbain .....	39
<b>5. Conclusions .....</b>	<b>41</b>

## 1. Objet du rapport

Comment valoriser les vestiges archéologiques en milieu urbain ?

Voilà, résumée en quelques mots, la problématique qui sera abordée dans le cadre du projet APPEAR.

Si cette question est restée jusqu'ici assez peu débattue, c'est que, depuis les années soixante, les archéologues ont eu à réagir dans l'urgence face à ce que d'aucuns ont appelé *l'érosion de l'histoire*<sup>1</sup>. Ce phénomène était lui-même lié à l'accélération sans précédent de la transformation de la ville, et en particulier de son sous-sol, dans le cadre du développement d'infrastructures souterraines toujours plus imposantes. L'enjeu prioritaire était alors de se doter des moyens techniques, légaux et conceptuels pour sauvegarder ce qui pouvait l'être<sup>2</sup>. La question de la valorisation ne s'est véritablement posée qu'au terme de fouilles particulièrement réussies, suite à une maturation progressive de la discipline de l'archéologie urbaine.

Ce n'est donc qu'à la fin des années quatre-vingt que l'on s'est trouvé confronté à ce type de situation de façon récurrente. Elle a dès lors donné lieu à l'organisation de plusieurs colloques et de tables rondes évoquant de façon spécifique la question de la valorisation des vestiges archéologiques. Ces rencontres ont permis de mettre en évidence la complexité du sujet.

La valorisation des vestiges archéologiques en milieu urbain soulève de fait une série de questions.

Parmi celles-ci, on doit tout d'abord s'interroger sur ce que l'on entend par vestiges archéologiques dans le contexte de la valorisation en milieu urbain. La notion de « vestige archéologique » s'est de fait considérablement élargie au cours des dernières années. On en veut pour exemple l'archéologie du bâti, qui a pour objet l'analyse diachronique de l'évolution du patrimoine bâti. Va-t-on maintenant considérer la ville dans son ensemble comme un objet de valorisation de type muséal ? Ou faut-il se restreindre, comme on le faisait il n'y a pas si longtemps, à une définition restrictive du patrimoine archéologique, qui se limiterait à quelques phases historiques remarquables telles que les époques grecque et romaine<sup>3</sup> ? La

---

<sup>1</sup> *Les traces physiques de l'évolution de la ville britannique sont en train d'être détruites à une vitesse sans précédent et sur une échelle immense. Dans les villes et les campagnes, les restes de notre passé s'érodent très rapidement, en raison du développement et du re-développement, en raison de l'extraction de sable et de gravier, ainsi que des travaux de mine, d'agriculture et de déforestation.* HEIGHWAY C. (éd.), 1972. *The erosion of history: Archaeology and Planning in Towns*, Council for British Archaeology, London, 126, page vi.

<sup>2</sup> Cet enjeu était encore très présent lors de l'organisation du Colloque de Tours, qui a réuni en 1980, la plupart des spécialistes européens de la discipline de l'archéologie urbaine. On se référera en particulier à la contribution de Martin Biddle, qui définissait les objectifs du colloque. BIDDLE M., 1980. *Vers une archéologie urbaine au service de la société, Actes du Colloque International de Tours « Archéologie urbaine »*, 17-20 novembre 1980, Tours, pp. 47-53.

<sup>3</sup> Cette question peut paraître désuète de nos jours. Il n'en est rien. Elle a suscité très récemment une polémique assez vive suite à la mise en valeur de Saint-Laurent de Grenoble. Cette intervention est basée sur un strict respect des différentes phases d'occupation du site. Le résultat est saisissant, dans la mesure où il met au jour l'enchevêtrement complexe d'architectures successives qui caractérise le lieu. Cette approche induit une perte de lisibilité de l'ensemble de l'édifice en tant que tel. Certains n'ont pas hésité à s'exprimer de manière assez outrancière à ce propos : *le circuit proposé, s'il ne laisse aucun des monuments successifs de côté, fait disparaître en même temps toute notion de monument pour créer une sorte de monstre. On assiste ici à une véritable dissection et seule la désaffectation de l'église empêche de parler de vivisection...* JESTAZ B., cité par COLARDELLE R., 1999. *Saint-Laurent et le groupe épiscopal de Grenoble, Patrimoine et architecture*, cahier n° 6-7 consacré à l'archéologie médiévale dans l'arc alpin, *Actes du colloque « Autour de l'église »*, Genève, 5 et 6 septembre 1997, pp. 18-26. A l'inverse de l'approche adoptée à Grenoble, il semble que le choix posé dans le cadre de la valorisation des

valorisation est elle-même une notion assez vague, qui embrasse une série de conceptions diverses et parfois incompatibles, allant de l'économique « pur et dur » au symbolique le plus éthéré. Enfin, d'aucuns assimileront la question posée à une forme d'impossibilité théorique en raison du vieil antagonisme qui semble opposer archéologues et urbanistes. Les premiers étant accusés de vouloir tout conserver quand les autres n'auraient d'autre ambition que de se débarrasser définitivement de toute trace matérielle du passé.

Malgré ces difficultés, on a vu émerger ces dernières années une série de projets et d'expériences en matière de valorisation des vestiges archéologiques en milieu urbain. Pour ne citer que deux exemples européens emblématiques, on pensera à la crypte archéologique de la cathédrale Saint-Pierre à Genève<sup>4</sup> ou au nouvel accès du musée du Grand Louvre à Paris<sup>5</sup>.

Ces expériences, bonnes ou mauvaises, ont elles-mêmes amené certaines « remises en question » de doctrines bien ancrées dans la discipline archéologique, telles que les limites de la restitution, la place de l'hypothèse et l'intégration de la création contemporaine dans les sites de fouille<sup>6</sup>.

En raison de ces ambiguïtés et de ces interrogations, il nous a paru indispensable de proposer une nouvelle notion, à savoir le projet d'accessibilité, afin de cerner plus précisément l'objet et les limites de notre recherche.

### 1.1. Définition de la notion de « projet d'accessibilité »

*Un « projet d'accessibilité » renvoie à l'ensemble des actions qui, conjointement à la progression de la recherche, visent à conserver, intégrer, mettre en valeur et exploiter des vestiges archéologiques situés en sous-sol urbain, dans une perspective de développement durable, afin de les rendre accessibles au public.*

Cette définition permet d'identifier d'emblée quatre aspects fondamentaux du projet APPEAR.

1. La recherche porte, en priorité, sur la valorisation des vestiges archéologiques situés en sous-sol. Il peut s'agir de vestiges de la Préhistoire, de l'Antiquité, du Moyen-Âge ou des l'Époques moderne et contemporaine. Tant le patrimoine immobilier que mobilier appartiennent au champ de recherche, l'idée étant de valoriser les vestiges *in situ*, afin de les replacer dans leur contexte historique, social et environnemental. En ce sens, un substrat naturel, comme des couches de sédiments, peut également être considéré comme

---

forums impériaux de Rome est de restituer une image globale de la cité antique. ROGÉ M., 1984. Rome : les Forums impériaux, *Monuments historiques*, numéro spécial consacré au thème « Archéologie et projet urbain », n° 136, pp. 62-69.

<sup>4</sup> BONNET C., 1990. Remarques sur le site archéologique de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève, ICOMOS, 90, pp. 133-135. BONNET C., 1992. Aménagement des sites archéologiques : les exemples d'Aoste, de Grenoble et de Genève, *Sites archéologiques en Europe - Conservation, entretien et mise en valeur*, Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et Instituto Português do Património Cultural, Conimbriga, Portugal, 18-20 octobre 1990, Collection Patrimoine architectural, n° 22, pp. 3-10.

<sup>5</sup> FLEURY M., BONIS A., DE KISCH Y., TROMBETTE P.-J., DUVAL G. et SOMPAIRAC A., 1984. Le Grand Louvre, *Monuments historiques*, numéro spécial consacré au thème « Archéologie et projet urbain », n° 136, pp. 9-32.

<sup>6</sup> Voir à ce sujet : DUFOIX J.-P., 1989. Voici venir le temps des archéotectes..., *Monuments historiques*, n° 161, pp. 55-58. L'auteur y dénonce ce qu'il appelle la *radicalisation de certaines approches* en matière de valorisation, qui amènerait certains archéologues à défendre des reconstitutions critiquables du point de vue scientifique, afin de satisfaire *le citoyen de base, consommateur de tourisme culturel* (sic).

valorisable, en particulier lorsqu'il permet de révéler la structure physique qui a servi d'accueil au développement de l'activité humaine.

2. Seuls les vestiges situés en milieu urbain seront pris en considération. Il apparaît que ce milieu se distingue des implantations en site rural par des contraintes tout à fait spécifiques. Ces contraintes sont principalement liées à la nécessité de considérer le développement socio-économique et culturel de la ville, à la présence d'un gisement archéologique fortement concentré et à des agents dégradants particuliers.
3. On s'accorde aujourd'hui pour considérer que la meilleure forme de conservation du patrimoine bâti est de maintenir sa fonction d'habitat, au sens écologique du terme, c'est-à-dire un support plus ou moins approprié, plus ou moins accueillant, à un usage complexe, qui va évoluer au cours du temps. Pour ce qui est des vestiges archéologiques, il peut sembler que, par définition, ces objets aient perdu toute valeur d'usage<sup>7</sup>. Ceux-ci n'auraient alors plus qu'une valeur esthétique, symbolique et culturelle. Cette conception plutôt « romantique » est toutefois réductrice. En effet, pour l'archéologue, le vestige a avant tout une valeur scientifique, puisqu'il constitue sa principale source documentaire et cette valeur est inépuisable en raison du progrès constant des sciences, des méthodes et des techniques d'analyse. Par « accessibilité », il faut donc entendre le fait d'exposer les vestiges, c'est-à-dire les rendre visibles, attractifs et compréhensibles, de manière compatible avec leur usage scientifique.
4. La valeur d'un objet, dans ses diverses composantes, peut être effective ou potentielle, et ce même d'un point de vue strictement économique. Le monde change ainsi que les habitudes sociales, les goûts et les coutumes. Ce qui paraît aujourd'hui hors d'usage peut trouver demain une nouvelle fonction, touristique ou culturelle par exemple. Nous parlerons à ce propos de « *valeur ressource* », à savoir la valeur qu'un objet pourrait acquérir dans un futur proche ou lointain<sup>8</sup>. Pour les vestiges archéologiques, cette valeur est particulièrement complexe à estimer, en raison de l'incertitude qui pèse sur l'usage qui pourrait en être fait, à court, moyen et long terme. Le simple fait de transmettre une partie de notre patrimoine aux générations futures ne constitue-t-il pas une source de valeur ? Faut-il pour autant considérer la conservation de tous les vestiges archéologiques comme une fin en soi, justifiant tout sacrifice ?

L'analyse de cette valeur ressource est grandement facilitée par l'existence d'un « projet culturel » relatif à l'usage possible des vestiges. Un tel projet porte non seulement sur les aspects de conservation, mais également sur l'intégration dans le tissu urbain, ainsi que sur la stratégie de mise en valeur et d'exploitation. Il donne un sens nouveau au patrimoine, et ses retombées sociales, économiques et culturelles peuvent être considérées dans un contexte donné, plutôt que de manière purement spéculative et abstraite. L'objectif du projet APPEAR

---

<sup>7</sup> C'est ainsi que le dictionnaire de l'urbanisme, de Choay et Merlin, définit le terme de ruine comme *des restes, impropres à l'usage, de bâtiments d'ensemble ou de villes*.

<sup>8</sup> Voir à ce sujet BALLART J., 1997. *El patrimonio histórico y arqueológico: valor y uso*, Ariel, Barcelona. L'auteur distingue trois grands types de valeur : la valeur d'usage, la valeur formelle et la valeur symbolique-sémantique. L'analyse de la valeur du patrimoine a fait en outre l'objet d'une série de travaux centrés sur des approches économiques : LUXEN J.-L., 1998. Du bon usage du patrimoine : approche économique, *Actes du Congrès de Rhodes sur le développement insulaire durable et rôles de la recherche et de la formation*, pp. 321-327. DIXON J. et PAGIOLA S., 1998. Economic Analysis and Environmental Assessment, *World Bank Environmental Assessment SourceBook*, April 1998, n° 23. MASON R., 2002. Assessing Values in Conservation planning: Methodological Issues and Choices, *Assessing the Values of Cultural Heritage*, Research Report, The Getty Conservation Institute, Los Angeles, pp. 5-30.

est de mettre en place une méthode d'élaboration et d'évaluation de ces projets que nous appellerons projets d'accessibilité.

## 1.2. Pourquoi s'intéresser à l'accessibilité des vestiges archéologiques ?

La mise au jour de vestiges archéologiques situés en milieu urbain a rapidement éveillé la curiosité et l'attention du public. Dès les années soixante, ceci devait amener les archéologues à ouvrir les sites de fouilles au grand public et à organiser des visites guidées. Les projets d'accessibilité ne constituent en fait que l'extension et la professionnalisation de cette pratique spontanée, qui semble répondre à une véritable demande du grand public.

Cette demande s'explique par un intérêt croissant manifesté par la population pour les formes de société et les modes de vie du passé. *Mettant face à face l'homme d'aujourd'hui, avec ses doutes voire ses inquiétudes, et ses « ancêtres » parfois extrêmement lointains, il [le patrimoine archéologique] apporte, avec les méthodes et les mots de la science, quelques éléments de raisonnement à qui veut répondre aux grandes questions de l'existence, et contribue à retisser autrement les rapports nécessaires de l'homme avec ses origines, et, par là même, avec l'Univers*<sup>9</sup>. Signalons en outre que l'archéologie tend aujourd'hui à mettre de plus en plus l'accent sur la relation d'interdépendance entre des groupes sociaux et le milieu dont ils sont issus. En tant que telle, elle répond à une préoccupation exprimée de manière très générale dans nos sociétés vis-à-vis des questions d'écologie et de sauvegarde du patrimoine naturel et humain.

Les projets d'accessibilité ne répondent pas qu'à la seule demande du grand public. Ils correspondent également à un souhait affiché par les archéologues de faire connaître leurs découvertes et de les partager avec un public aussi large que possible, plutôt que de les réserver à un nombre choisi d'experts éveillés. Ils apparaissent dès lors comme une forme de vulgarisation et s'intègrent dans un courant qui traverse aujourd'hui l'ensemble du champ scientifique, depuis les biotechnologies jusqu'aux sciences sociales. Que l'intérêt du public soit clairement déclaré ou à l'état latent, on peut considérer que les enjeux majeurs de la vulgarisation sont de légitimer les investissements consacrés à la recherche ainsi que de permettre un débat ouvert et informé au sujet de ses possibles retombées pour la société. Il en va de même dans le cadre de l'archéologie urbaine, qui peut mobiliser des investissements considérables et impliquer des aléas plus ou moins importants en termes de développement de la ville<sup>10</sup>. Dans cette optique, on comprendra que, *a contrario*, un projet d'accessibilité gâché ou simplement mal géré pourra avoir des effets néfastes sur l'image de l'archéologie auprès du grand public.

---

<sup>9</sup> COLARDELLE M. et BERGER M.-T., 1999. La mise en valeur du patrimoine archéologique et les musées de site, *Cahier du GRHIS*, n° 9, pp. 49-63, page 51.

<sup>10</sup> *Nous devons également nous interroger sur nos responsabilités, nous les techniciens qui travaillons à la diffusion de l'archéologie. Dans quelle mesure avons-nous su expliquer l'utilité publique de la conservation du patrimoine archéologique ? N'avons-nous pas souvent tendance à nous enfermer dans notre propre langage et nos intérêts à caractère scientifique ? Qu'avons-nous fait pour objectiver le processus de prise de décision ? (...) Notre principale contribution au processus de conservation est que les musées de site ainsi que les centres d'interprétation soient des produits culturels de haute qualité, profondément enracinés dans leur environnement, bien gérés, intelligibles et, pourquoi pas ?, divertissants, qu'ils intègrent les nouvelles tendances muséographiques afin de construire un discours entre passé et présent, dirigé vers des publics très divers. C'est à cette seule condition que nous pourrions exiger plus de ressources ainsi qu'un plus grand respect pour les centres historiques des villes et pour l'ensemble du territoire.* NICOLAU I MARTÍ A., 2002. La musealización de yacimientos. Nuevos conceptos y estrategias de gestión y comunicación, *Communication inaugurale lors du Colloque de Barcelone*, 7-9 octobre 2002, actes en cours de publication. Voir également, à ce sujet : CHAPELOT J., 1985. Données archéologiques et planification urbaine, *Monuments historiques*, numéro consacré à « Archéologie et projet urbain », n° 136, pp. 2-8.

Signalons encore que le projet d'accessibilité se distingue par d'autres formes de vulgarisation dans la mesure où il s'agit ici de faire pénétrer directement le grand public dans ce qui est, ou a été, le laboratoire des chercheurs. Cette spécificité présente bien entendu des avantages et des inconvénients. Parmi les inconvénients, rappelons que la fouille archéologique est par nature « destructive ». Il est donc nécessaire d'anticiper un éventuel projet d'accessibilité au cours du travail de recherche, alors que l'on ne sait pas ce que l'on va découvrir. Ceci représente une nouvelle contrainte pour les archéologues. Cette problématique ne sera pas prise en considération dans le cadre du projet APPEAR, faute de temps et de moyens suffisants pour la traiter adéquatement.

Enfin, ces projets d'accessibilité s'inscrivent dans un projet plus politique<sup>11</sup>. On constate en effet que le processus de globalisation induit une double boucle de convergence et de divergence des villes et des régions, qui ne se positionnent plus tant par rapport à un hypothétique hinterland rural que dans un réseau de villes en reconfiguration rapide. Sauf exception, la plupart des vestiges archéologiques en milieu urbain peuvent être situés dans une dynamique historique très large, d'échelle transeuropéenne, tout en témoignant d'une forme de régionalisation, caractéristique de l'adaptation d'un « style » – style de pensée, architectural ou autre – à un contexte local.

*Lorsque l'on aménage un site archéologique et que l'on y construit un musée, on cherche à privilégier ce qui est original. A contrario, le choix d'un investissement sur un site est d'autant plus intéressant pour les scientifiques comme pour le public, que les caractéristiques de ce site répondent à un fait de civilisation ou à un trait historique d'importance supra-locale. L'idéal est que l'on puisse cumuler les deux avantages dont l'opposition est moins paradoxale qu'il n'y paraît.*<sup>12</sup>

La mise en valeur du patrimoine en général, et des vestiges archéologiques en particulier, permet de valoriser la spécificité d'un lieu tout en tissant des liens avec d'autres lieux similaires, parfois très distants, mais issus d'un même courant social, culturel et historique. Les projets d'accessibilité apparaissent donc comme les vecteurs potentiels d'une stratégie identitaire à la fois locale et ouverte au monde<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> SILBERMAN N.A., 1999. From Masada to the Little Bighorn. The role of archaeological site interpretation in the shaping of national myths, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, vol. 3, pp. 9-15.

<sup>12</sup> COLARDELLE M., 1997. La présentation archéologique in situ : bilan et perspectives, *Patrimoine et architecture*, cahier n° 6-7, mars 1999, Direction du patrimoine et des sites - Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, Genève, pp. 57-65.

<sup>13</sup> BIRAUD-BURROT I., 1994. Retrouver le sens de la ville, *Vestiges archéologiques. La conservation in situ*, Actes du deuxième colloque international de l'ICAHM, ICOMOS, Montréal (Canada), pp. 179-187.

## 2. Approche du problème

### 2.1. Le projet d'accessibilité : un objet qui n'existe pas

La première difficulté que nous avons rencontrée dans le cadre de la réalisation de cet état des connaissances tient au fait que le projet d'accessibilité, tel que nous l'avons défini, est un objet qui n'est pas traité en tant que tel dans la littérature scientifique. A notre connaissance, il n'existe pas de référence qui aborde cette question de manière transversale et intégrée.

On trouve des ouvrages, des mentions et des actes de colloques qui traitent de la valorisation des sites archéologiques, mais ils n'abordent pratiquement pas la question de la conservation des vestiges. Pour leur part, les rares articles issus du domaine de la conservation ne font que très rarement référence à la question de la compréhension des sites archéologiques et à leur accessibilité pour le grand public. Que ce soit dans le domaine de la valorisation ou de la conservation, la spécificité du milieu urbain n'est jamais traitée en profondeur.

Le champ disciplinaire de l'archéologie urbaine est évidemment le plus sensible à cet aspect du problème. On voit ainsi se multiplier les références voire les guides de bonne pratique traitant de l'interaction entre archéologie et développement urbain, au sens large. Hélas, comme nous l'avons déjà signalé, rares sont les travaux issus de l'archéologie urbaine qui abordent de manière approfondie la question de la valorisation des vestiges mis au jour lors des fouilles.

Il a donc été nécessaire de combiner les différents angles d'approche afin d'aboutir à une perception claire des enjeux associés aux projets d'accessibilité tels que nous les avons définis.

### 2.2. Limites de cette approche

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous faut insister sur les limites de l'approche bibliographique que nous avons adoptée.

Il existe toujours un décalage plus ou moins important entre les réalisations concrètes et ce qui est publié à leur sujet. On connaît le cas de ces travaux qui sont publiés avant d'être réalisés. A l'inverse, la littérature peut également ignorer des réalisations très innovantes<sup>14</sup>. Le domaine de l'archéologie urbaine n'est pas épargné par ce phénomène<sup>15</sup>. Ainsi Jean Chapelot<sup>16</sup> rappelle que, dans les années soixante, toutes les attentions étaient tournées vers l'application de l'informatique à l'archéologie. C'est pourtant au niveau des systèmes d'enregistrement et des modes de traitement des données que les progrès les plus sensibles et les plus durables

---

<sup>14</sup> Faute de recul critique, les scientifiques ne sont pas toujours les mieux placés pour juger de ce qui, dans leur propre production, a valeur de résultat réellement innovant et généralisable. Signalons en outre que la recherche passe toujours par des canaux administratifs, de promotion, d'évaluation et de financement, qui tendent à survaloriser les champs de recherche établis au détriment de ceux qui sont en cours de constitution, et qui sont parfois plus innovants. Ainsi, le fait d'être évalué par ses pairs, qui est une garantie de l'indépendance de la recherche, contribue à refermer celle-ci sur quelques créneaux bien identifiés.

<sup>15</sup> *Ce remarquable décalage entre le visible et l'invisible, ce qui est publié et ce qui est fait, est l'un des éléments fondamentaux de l'archéologie urbaine, surtout en France : alors qu'elle est devenue, par les crédits qui lui sont consacrés, l'activité la plus importante et la plus répandue de toute l'archéologie métropolitaine française, aucun enseignement universitaire français ne lui est consacré à ce jour, un seul chercheur relève de cette spécialité au CNRS, aucun dans l'université...* CHAPELOT J., 1985. *op. cit.*, page 5.

<sup>16</sup> CHAPELOT J., 1985. *op. cit.*

devaient s'enregistrer pour la discipline. Or, il apparaît aujourd'hui que cette connaissance s'est davantage diffusée au travers de contacts de personne à personne qu'au travers de publications scientifiques en tant que telles.

Il est probable que les projets d'accessibilité souffrent aujourd'hui d'un même manque de considération de la part des scientifiques. Ainsi, alors que nous considérons le Musée de la ville de Barcelone comme une référence en la matière, la stratégie mise en place dans le cadre de sa réalisation et de sa gestion n'est pratiquement pas documentée dans les sources dont nous disposons. Celles-ci se concentrent presque exclusivement sur les collections.

Il faudrait donc idéalement réaliser des études de cas approfondies pour déterminer l'état des connaissances en matière de projet d'accessibilité. Ceci fait partie des tâches du projet APPEAR, mais ne pouvait évidemment pas être mené dans le cadre temporel et budgétaire de cet état de l'art préalable. Il s'agit là d'une limite importante du travail entrepris.

Partant de là, cette partie du rapport a été subdivisée en deux grandes sections. La première est consacrée à l'apport de l'archéologie urbaine et fait le point des connaissances au sujet de ce que l'archéologie peut apporter à la ville. La deuxième est consacrée à la gestion des musées de site et se concentre sur les aspects de mise en valeur, d'exploitation et de conservation.

### 3. L'apport de l'archéologie urbaine

Par archéologie urbaine, on entend *l'étude conjointe de la ville dans ses aspects physiques, de la communauté des habitants dans la complexité de sa composition, de ses activités, de ses productions, pour suivre l'évolution du tissu urbain, du tissu social, et reconstruire la formation de la ville à travers les âges, de l'origine à l'époque moderne*<sup>17</sup>.

Définie comme telle, l'archéologie urbaine permet de dépasser l'opposition stérile entre la préservation des vestiges considérés comme des objets isolés de leur contexte et une dynamique urbaine, qui procède par reconstruction progressive de la ville sur la ville. L'objectif de l'archéologie urbaine n'est pas, selon les termes même de ses principaux représentants, de tout préserver ou de figer le développement urbain. Ceci serait d'ailleurs contraire à l'essence même de la discipline. Il s'agit au contraire d'inscrire le développement urbain dans une logique durable, respectueuse de la diversité culturelle, de manière que *chaque ville conserve son identité et demeure un lieu reconnaissable et distinct des autres*<sup>18</sup>.

Nous allons nous pencher maintenant sur ce que cette approche peut apporter aux projets d'accessibilité. On distinguera à cet égard deux types de contributions : des connaissances et des méthodes d'une part et, les vestiges mis au jour dans le cadre de la pratique de cette discipline, d'autre part.

#### 3.1. De la ville comme ressource archéologique ...

Le fait de considérer la ville en tant que telle comme une ressource archéologique n'est pas neuf, loin s'en faut<sup>19</sup>. Que l'on pense, pour s'en convaincre, aux fouilles entreprises à Rome dès le XVI<sup>e</sup> siècle ou à celles de Pompéi, commencées au XIII<sup>e</sup> siècle. L'archéologie des villes a ensuite pris un essor considérable au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, en raison de l'intérêt pour les cités classiques (Milet, Pergame) et pré-classiques (Troie, Ur, Ninive).

Ce qui distingue l'archéologie urbaine de ces pratiques pionnières, c'est l'accent mis sur la dynamique et l'évolution de l'organisme vivant que constitue la ville<sup>20</sup>. L'objectif n'est plus de découvrir les restes d'une civilisation disparue, mais de mettre au jour le processus spatial et temporel qui caractérise ces différentes phases d'urbanisation. Dans cette optique, les phénomènes de déclin, de persistance, d'émergence et de résurgence des structures spatiales et sociales prennent une importance tout à fait fondamentale. L'archéologie apporte alors un complément indispensable à l'analyse historique, dans la mesure où elle permet de mettre en évidence des phénomènes au sujet desquels les écrits sont souvent lacunaires, voire tout simplement inexistantes. On pense par exemple à l'évolution de certains tracés de rues à l'époque médiévale ou à l'histoire des villes slaves telles que Gdąnsk ou Novgorod.

Il n'est donc pas étonnant que la ville actuelle, active et changeante, constitue le terrain d'action privilégié de cette discipline. L'acception restrictive du terme « archéologie urbaine »

---

<sup>17</sup> Archéologie urbaine, 1980. Rapport liminaire du groupe I au sujet de la notion d'Archéologie urbaine, *Actes du Colloque International de Tours « Archéologie urbaine »*, 17-20 novembre 1980, Tours, pp. 21-25, page 22.

<sup>18</sup> BIDDLE M., 1980, *op. cit.*, page 50.

<sup>19</sup> Pour un exposé synthétique de l'histoire de la discipline depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, on se reportera à : SARFATIJ H. et MELLI P., 2001. L'archéologie et la ville, *Rapport sur la situation de l'archéologie urbaine en Europe*, éd. du Conseil de l'Europe, pp. 13-30.

<sup>20</sup> DESACHY B., 1994. Dépôts et fouilles archéologiques en site urbain, *Archéologues et aménageurs*, Certu, Lyon, page 12.

conduit de fait à écarter les villes désertées au profit de celles qui demeurent en activité. Ceci s'explique par des aspects conjoncturels, à savoir la menace dont fait l'objet ce patrimoine. Mais il y a également des arguments scientifiques pour justifier cette focalisation : la ville en activité est, par nature, le gisement le plus complet en termes d'évolution historique, puisque son sous-sol est susceptible de receler des traces de l'établissement humain en un même lieu depuis ses origines jusqu'à l'époque actuelle. Encore faut-il que ce gisement n'ait pas été dilapidé par des opérations urbaines hâtives, impliquant un remaniement du sol en profondeur, sans recueil préalable de données archéologiques.

On est dès lors rapidement amené à considérer que la gestion de la ville actuelle en tant que ressource archéologique impose la mise en place d'un cadre technique et légal adapté, en raison des divergences d'intérêts entre protagonistes du développement urbain.

### 3.1.1. Le conflit entre protagonistes urbains

Le discours actuel, tant chez les archéologues que les urbanistes, tend à mettre l'accent sur le dialogue et la négociation en vue de la résolution des conflits. Cette volonté de dialogue est louable en soi : il est erroné de poser la question de la relation entre archéologie et aménagement urbain en termes d'alternatives exclusives, *soit on conserve, soit on développe*<sup>21</sup>. Qui plus est, cette vision manichéenne est souvent destructrice. Une meilleure communication entre protagonistes de l'archéologie et de l'aménagement permettrait de dépasser de tels clivages stériles et de dégager des compromis originaux.

Reste que l'archéologie urbaine et le développement de la ville sont deux systèmes a priori autonomes, caractérisés par des contraintes et des finalités propres. L'interaction de ces deux systèmes va donc inévitablement impliquer des ajustements réciproques. Or, il n'existe pas, à notre connaissance, de relevé synthétique des difficultés soulevées par le développement d'un projet d'accessibilité en milieu urbain.

Le discours consacré à l'heure actuelle semble de considérer l'absence de dialogue entre archéologues et aménageurs comme la source même de tous les conflits. Cette vision angélique nous paraît aussi réductrice que celle qui prétend opposer archéologie et aménagement comme deux activités incompatibles. Nous pensons en effet qu'il y a des raisons substantielles au conflit entre protagonistes du développement urbain et qu'il serait malsain de les dissimuler. Bien entendu, ces raisons peuvent être de nature très contextuelle : un site n'est pas l'autre. Les valeurs changent et avec elles, les motifs de conflit. Nous restons malgré tout convaincus de la possibilité d'identifier quelques difficultés, si ce n'est universelles, à tous le moins récurrentes, rencontrées lors de la mise en place de projets d'accessibilité. Ce travail devra être réalisé dans le cadre du projet APPEAR, mais nous pouvons d'ores et déjà identifier trois grands « terrains de friction » : l'espace, le temps et la question du statut des vestiges.

#### ***Le sous-sol urbain : un espace convoité de tous...***

Comme nous l'avons déjà signalé, une partie du sous-sol urbain a, pour les archéologues, valeur de document unique et irremplaçable. L'importance d'un site dépend de son degré de préservation, de la rareté des vestiges qu'il est susceptible de receler, de l'existence ou non de

---

<sup>21</sup> Les défenseurs de la conservation sont souvent accusés de vouloir conserver tout ce qui est ancien en sacrifiant au besoin le progrès et les commodités modernes. Ils répondent à cela en traitant les promoteurs de vandales et de philistins. CLEERE H., 1984. Vers une politique européenne du patrimoine historique, *Revue Patrimoine et archéologie*, n° 23, pp. 2-3.

documents écrits à son propos, de la signification qu'il revêt aux yeux des citoyens, etc. Il existe, on le voit, de très nombreux facteurs susceptibles d'influencer la valeur scientifique, culturelle et symbolique accordée à un sous-sol urbain, et qui peuvent justifier sa préservation et sa valorisation.

On constate par ailleurs que le sous-sol urbain a acquis, en quelques décennies, une valeur foncière considérable. Ceci s'explique par le développement de moyens d'extraction mécaniques qui ont grandement facilité l'exploitation du sous-sol, à des fins publiques et/ou privées : multiplication de réseaux techniques de tous types, rejet du stationnement en sous-sol plutôt qu'à l'air libre, développement de pôles d'échanges multimodaux, valorisation commerciale des niveaux enterrés, etc. Dans certaines villes, comme Paris ou Toronto<sup>22</sup>, la combinaison de ces phénomènes a amené le développement d'un véritable urbanisme souterrain, constitué de vastes réseaux de parkings, de transport et de commerces articulés en sous-sol plutôt qu'à l'air libre. La tentation est alors très grande, lors de toute nouvelle construction, de se « brancher » sur ces réseaux existants. Il est bien évident que les villes de petite et moyenne importance sont plus ou moins épargnées par cette tendance, qui affecte principalement les grandes métropoles<sup>23</sup>. Reste qu'aujourd'hui le sous-sol urbain a pris une réelle valeur d'usage, qui ne peut être négligée dans aucune ville.

Un même espace, le sous-sol urbain, peut donc être chargé de valeurs fort différentes selon qu'on le considère du point de vue de l'archéologie ou du développement urbain. Par ailleurs, l'exploitation à des fins techniques ou commerciales du sous-sol urbain peut avoir d'importantes retombées sociales et culturelles, en termes de vie urbaine par exemple, à plus ou moins long terme. Il serait dès lors trompeur de ne voir dans le conflit de valeurs qui entoure l'aménagement du sous-sol urbain qu'un problème économique, susceptible d'être résolu par un dédommagement financier.

### *Le temps comme un facteur de risque*

L'évolution de la ville peut être considérée comme un processus continu, non délimité dans le temps. Ce processus de transformation a donné lieu à une accumulation de traces anthropiques qui ont, parfois, traversé plusieurs siècles. Ce qui est assez inédit, c'est que cette « sédimentation » est aujourd'hui menacée par le processus même qui l'engendre...

Il est inadmissible de dilapider cette ressource par des travaux précipités : si un site est peu ou mal fouillé avant d'être aménagé, de précieuses informations peuvent être à jamais perdues. Afin d'éviter ce galvaudage, le phasage d'une fouille doit obéir à une logique précise. Le temps de fouille est de ce fait contraint par un chemin critique assez incompressible, quels que soient les moyens qui lui seront affectés, et il peut induire un ralentissement notable du cycle de certaines opérations urbaines. Ces contraintes scientifiques amènent l'archéologue à *défendre une approche lente dans un monde qui s'accélère*.<sup>24</sup> Ce ralentissement risque d'être

---

<sup>22</sup> Entre son hôtel de ville et sa gare centrale, Toronto possède aujourd'hui 3 500 m de voies enterrées, drainant quotidiennement 100 000 citoyens, connectées au métro, desservant plus de 1 000 magasins, 6 hôtels internationaux, une cinquantaine de tours. BARLES S. et GUILLERME A., 1995. *L'urbanisme souterrain*, coll. Que sais-je ?, Presses universitaires de France, 126 p., page 78.

<sup>23</sup> On assiste ainsi, dans certains sites urbains, au développement d'un véritable cadastre tridimensionnel, afin de gérer différents registres de propriétés sur une même emprise au sol.

<sup>24</sup> BONNET C., 1999. L'expérience genevoise, 30 ans d'archéologie médiévale, *Patrimoine et architecture*, Actes du colloque « Autour de l'église », Genève, 5 et 6 septembre 1997, cahier n° 6 et 7, pp. 10-13, page 11.

encore plus notable à partir du moment où l'on envisage de valoriser tout ou partie d'un site archéologique, puisque les mesures de précaution doivent alors être décuplées.

Ceci vient contrarier une tendance lourde du développement urbain actuel, à savoir que les cycles de la construction sont de plus en plus courts. On observe d'une part une compression maximale des délais de construction afin de rentabiliser au plus tôt les investissements consentis. D'autre part, l'obsolescence des bâtiments est de plus en plus rapide en raison de facteurs économiques, sociaux, techniques ou simplement de l'effet de mode.

Le délai imposé par les fouilles sera dès lors interprété, par les uns, comme un facteur de risque économique et social supplémentaire, et, par les autres, comme une mesure de précaution indispensable, en raison du caractère irréversible de toute altération du substrat archéologique<sup>25</sup>. La situation est évidemment compliquée par l'incertitude qui pèse sur ces deux formes de risques. La valeur archéologique d'un site ne peut en effet être arrêtée de manière satisfaisante qu'une fois correctement fouillé, et encore ne s'agit-il là dans bien des cas que d'un jugement provisoire. Et il est par ailleurs très difficile, pour les autorités publiques, d'estimer l'impact possible des délais de fouilles sur le développement urbain, en termes de choix de localisation alternative ou de désinvestissement par exemple.

### *De l'ambiguïté du statut des vestiges*

L'archéologue est seul compétent pour déterminer la valeur scientifique, avérée ou potentielle, des vestiges mis au jour. Lui seul dispose des connaissances et de l'expertise permettant de justifier, sur la base d'arguments non contingents, les décisions prises en matière de préservation ou de non préservation : quelle est l'importance relative des vestiges en présence ? quel est le degré de rareté de ceux à sacrifier ? quel est le potentiel de recherche inexploité de telle ou telle traces ? etc. Comme la fouille est par nature destructive, la définition de telles stratégies et priorités est inhérente à l'exercice même de la recherche archéologique, et cette discipline s'est dotée de moyens conceptuels, déontologiques et méthodologiques pour effectuer de tels choix de manière autonome<sup>26</sup>.

Il faut cependant insister sur le fait que la valeur scientifique n'est pas seule en jeu dès lors que l'on opère en milieu urbain. Même lorsque leur valeur scientifique est avérée, les vestiges ne possèdent pas nécessairement un potentiel de valorisation. On pense par exemple aux vestiges trop fragmentaires ou trop fragiles pour être conservés in situ. Interviennent également des aspects économiques, sociaux et culturels. Il sera donc parfois nécessaire de

---

<sup>25</sup> Marc Gautier signale à cet égard la généralisation, en France, de conventions entre aménageurs et archéologues, au travers desquelles les premiers s'engagent à financer les chantiers de fouille tandis que les seconds s'engagent à respecter certains délais. *La tendance générale est nette : les aménageurs prennent progressivement en charge les opérations archéologiques occasionnées par leurs chantiers. Et le phénomène s'observe même dans des pays où les grands travaux n'ont pris de l'ampleur qu'à une date récente, tels que le Portugal. C'est, de toute évidence, le seul moyen de recruter des équipes archéologiques nombreuses et qualifiées pour la durée totale d'un chantier en se libérant des contraintes de l'annualité budgétaire, de la faiblesse des crédits d'État et de l'insuffisance du personnel à temps plein des services archéologiques d'État ou de collectivités locales.* GAUTIER M., 1989. Rapport de synthèse du Colloque de Nice consacré à l'Archéologie et aux grands travaux, *Patrimoine architectural, Rapport et études*, n° 12, pp. 91-98, page 95.

<sup>26</sup> Voir à ce sujet : CUNLIFFE S., 1994. Documentation as a Management Tool. Planning for Conservation, *Vestiges archéologiques. La conservation in situ*, Actes du deuxième colloque international de l'ICAHM, ICOMOS, Montréal (Canada), pp. 63-71. L'auteur insiste en particulier sur le support documentaire qui accompagne le processus d'identification de la valeur par les archéologues, dans une optique assez proche de la gestion qualité. Il propose un schéma d'élaboration de plan de conservation qui correspond assez bien à ce que nous entendons par projet d'accessibilité, à ceci près que l'auteur se concentre quasi exclusivement sur les phases en amont du projet et n'aborde jamais son monitoring, son suivi et son évolution incrémentale.

trouver des compromis entre ces différents points de vue, et ceci peut avoir des répercussions sur la préservation, les délais de fouilles, etc. Dans ce contexte, il paraît évident que les décisions finales n'appartiennent pas exclusivement aux archéologues, ni même au tandem d'experts « archéologue-urbaniste », mais qu'elles vont associer un grand nombre de protagonistes dont le politique et les citoyens. Les relations entre acteurs impliqués, de près ou de loin, par l'archéologie urbaine peuvent devenir très complexes et les responsabilités de chacun sont parfois délicates à circonscrire.

Cet état de fait ne peut que se voir renforcé au cours de la réflexion préalable à l'élaboration d'un projet d'accessibilité, car c'est le statut même des vestiges qui est alors fort ambigu, puisqu'ils sont susceptibles de devenir davantage que des objets de recherche, sans encore avoir été consacrés comme pouvant être exposés au grand public. Il y a là un problème de définition, lui-même source de conflit, que l'on ne rencontre pas nécessairement lors de la fouille. A l'heure actuelle, il n'y a pas vraiment de ligne directrice permettant d'orienter les choix lors de cette phase de transition. Qui plus est, le jugement de l'archéologue, très spécifique nous l'avons dit, peut facilement être instrumenté pour alimenter des positions contradictoires à ce sujet, d'autant qu'il n'y a pas un expert, mais des experts en archéologie, dont les avis peuvent être divergents, comme dans toute discipline scientifique<sup>27</sup>.

### 3.1.2. Fouilles de sauvetage versus fouilles préventives

Les destructions massives qui se produisirent pendant une vingtaine d'années et les conflits très durs qu'elles ont provoqués ont amené le développement de dispositions légales destinées à protéger le sous-sol archéologique de la rapide érosion dont il était l'objet. Ce point sera abordé plus en détail dans le cadre de l'inventaire des outils juridiques proposé en deuxième partie de ce rapport. Signalons simplement que ces dispositions ont amené une évolution progressive depuis la notion de fouille de sauvetage vers celle de fouille préventive.

Les premières dispositions légales adoptées en la matière avaient pour objet de permettre aux autorités publiques compétentes d'imposer des fouilles préalables à la réalisation de travaux d'aménagement. Les modalités pratiques de ces mesures peuvent varier d'un pays à l'autre, en termes de délais de fouille, de financement ou de procédure de décision, mais leur philosophie générale reste assez homogène. Il s'agissait, dans un premier temps, de mesures de précaution, destinées à sauvegarder la connaissance qui pouvait être acquise sur la base de fouilles approfondies des vestiges.

À titre d'exemple, la loi britannique de 1979 sur les monuments anciens et les sites archéologiques prévoit la désignation à l'intérieur des centres-villes historiques de zones dans lesquelles un certain délai destiné à permettre des fouilles archéologiques doit être respecté avant tous travaux de construction. Dans les pays scandinaves, la législation est encore plus restrictive puisqu'il est impossible d'entreprendre des travaux d'aucune sorte sur un site archéologique tant que les archéologues n'ont pas terminé leur fouille. Une Recommandation aux États membres en faveur de la protection et de la mise en valeur du patrimoine archéologique est adoptée en avril 1989 par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Elle est suivie en janvier 1992 par une convention internationale, dite Convention de Malte.

---

<sup>27</sup> C'est en particulier le cas des chantiers de fouille en milieu urbain qui associent en général différents archéologues, disposant chacun d'une expertise propre et d'un domaine de compétence particulier. Le risque de conflit entre ces experts est d'autant plus grand que les moyens affectés à chaque fouille sont pour partie liés à la valeur potentielle des vestiges. La tentation est alors assez grande de « tirer la couverture », quitte à remettre en question des équilibres qui dépassent le seul domaine de l'archéologie.

La logique de ces dispositions reste très réactive, et ce n'est que progressivement, et de façon assez inégale, que l'on a vu se dessiner dans certains États européens une démarche davantage proactive, visant à prospecter le sous-sol urbain avant même que des travaux d'aménagement ne soient engagés, voire envisagés. Il s'agit en quelque sorte de remplacer *l'intervention chirurgicale par la médecine de prévention*<sup>28</sup>, afin d'éviter l'arrêt brutal des chantiers de travaux publics dès que se produisent des découvertes archéologiques. Un grand nombre de villes historiques de Grande-Bretagne sont traitées dans cet esprit. Les aménageurs y travaillent en étroite relation avec les archéologues auxquels ils donnent généralement la possibilité d'effectuer des fouilles avant les opérations de construction. Une telle démarche permet en outre aux archéologues de donner une cohérence à leur travail. D'aucun considèrent d'ailleurs que *une fouille de sauvetage ou la multiplication d'opérations pareilles sans coordination ou sans programme scientifique ne peuvent être considérées comme une véritable archéologie urbaine*<sup>29</sup>.

Il est bien entendu qu'une telle démarche, proactive, ne peut s'envisager au détriment de l'archéologie de sauvetage, qui doit rester prioritaire en termes de moyens financiers et humains. Toute approche proactive exige en outre une véritable planification, afin de capitaliser les connaissances acquises sur une ville et de hiérarchiser les principaux gisements à prospecter<sup>30</sup>.

### 3.1.3. Les outils de la planification archéologique

L'établissement de cartes archéologiques constitue une étape-clé dans le cadre du développement de ce que nous avons appelé une démarche proactive en matière de fouilles archéologiques. Cette dernière devrait permettre une meilleure coordination de l'archéologie et de l'urbanisme. C'est à nouveau l'Angleterre qui, dans les années 1970, a montré le chemin en la matière. Elle fut suivie par d'autres pays européens tels que l'Italie, l'Allemagne, la Scandinavie. Ce type de démarche a encore été encouragée suite à l'adoption par le Comité du Patrimoine culturel du Conseil de l'Europe, le 20 mars 2000, d'un code européen de bonne pratique applicable à l'archéologie et au projet urbain<sup>31</sup>.

Il s'agit dans un premier temps de délimiter l'espace urbanisé ancien, à savoir le périmètre dans lequel s'inscrivent les données archéologiques urbaines de quelque époque que ce soit. Il est important de souligner que la forme de cet espace urbanisé ancien n'a pas nécessairement une valeur historique, étant donné que les extensions, contractions et déplacements de la ville amènent bien souvent à délimiter une enveloppe plus large que chacun de ses états successifs. Les cartes archéologiques reprennent alors les vestiges mis au jour à l'intérieur de ce périmètre, ainsi que ceux qui sont répertoriés qui n'ont pas encore pu faire l'objet de fouilles et les zones fortement susceptibles de receler des vestiges archéologiques. Elles peuvent en

<sup>28</sup> GAUTHIER M. et MONOD P., 2000. Stratégies dans le domaine de l'archéologie préventive en milieu urbain, 4<sup>ème</sup> conférence de la Commission européenne sur la recherche pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel : opportunités pour les entreprises européennes, Ministère de Culture et de la Communication-France, pp. 90-93, page 93.

<sup>29</sup> LALEMAN M.C., 1980. L'archéologie urbaine, *Actes du colloque Francqui*, 28-29 novembre 1980, Académie Royale de Belgique, pp. 257-262.

<sup>30</sup> MATHIEU S., 1997. Déontologie. Évolution des idées et des techniques, *Les cahiers de l'urbanisme*, n° 19-20, numéro spécial consacré à l'archéologie en Wallonie, pp. 141-143.

<sup>31</sup> CONSEIL DE L'EUROPE, 2000. *L'archéologie et le projet urbain : un cadre de bonne pratique*, adopté par le Comité du Patrimoine culturel à sa 15<sup>ème</sup> session plénière, 8-10 mars 2000. Ce texte insiste en particulier sur la nécessaire collaboration entre trois groupes d'acteurs : les autorités publiques et urbanistes, les architectes et promoteurs, et, enfin, les archéologues.

outre donner une indication sur les destructions subies par le sous-sol, que ce soit dans le cadre de travaux d'ouvrages récents ou relativement anciens tel le creusement de caves de maisons individuelles. Ces travaux ont pour conséquence de réduire la puissance du gisement archéologique, qui peut elle aussi être cartographiée sur la base de sondages ou des connaissances préalables.

La carte archéologique a un double rôle. D'une part, elle donne une nouvelle cohérence au travail des archéologues en rassemblant les informations collectées dans un document unifié, permettant de suivre et de gérer l'ensemble des fouilles, réalisées en cours et à venir, sur une ville donnée. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra véritablement parler d'archéologie urbaine plutôt que d'archéologie en ville.

La carte archéologique permet en outre de déterminer dans quelles zones il sera nécessaire d'entreprendre des fouilles avant le lancement de travaux d'aménagement. Il est toutefois important de souligner que ces zones n'ont pas de valeur « par défaut » : la présence d'une plage blanche sur la carte ne peut être interprétée comme un blanc seing donné aux aménageurs ou aux constructeurs ; elle n'indique rien d'autre que l'absence de connaissance, mais le danger de confusion à ce propos est, on le comprend, assez grand.

Dans la mesure où ces documents d'évaluation n'ont qu'une valeur prospective, on peut se demander comment gérer l'incertitude qui pèse sur ce type de spéculation. Il est de fait entendu que les cartes archéologiques risquent d'induire une certaine défiance de la part des aménageurs envers certains centres urbains, en raison de la présence potentielle de vestiges archéologiques. Hormis leur intérêt scientifique, ce type de document ne ferait dès lors que reporter en amont la question de l'interaction entre archéologie et développement urbain. Il en va de même des démarches d'archéologie préventive et de la plupart des réflexions relatives à cette question. La volonté d'identifier et de gérer les risques potentiels au plus tôt dans la chaîne de décision est tout à fait louable. Elle s'inscrit dans la droite ligne du respect du principe de précaution, qui est un des piliers du développement durable.

Il s'agit cependant d'éviter que cet intérêt pour une démarche de précaution ne vienne étouffer la réflexion relative à tout ce qui est susceptible de se passer pendant et en aval des fouilles archéologiques. On peut de fait se demander si une partie des questions qui se posent en amont des travaux de construction et de fouilles ne vient pas d'une certaine méconnaissance du potentiel de valorisation du patrimoine archéologique. Ceci nous amène à considérer dans quelle mesure les restes archéologiques peuvent devenir une véritable ressource pour la ville.

### **3.2. ...aux restes archéologiques comme une ressource pour la ville**

Même si elle reste perçue comme un frein au développement, l'archéologie urbaine apparaît de plus en plus comme un moyen, pour les autorités locales, de renforcer l'identité de leur ville et de développer son attrait. Ainsi certaines municipalités n'hésitent pas à « vendre » la valorisation de vestiges archéologiques comme le support de leur image de marque. Sans aller jusque là, on peut considérer que les vestiges archéologiques commencent à revêtir une importance considérable pour les collectivités locales, en raison du développement spectaculaire de l'économie du tourisme, et du tourisme culturel tout particulièrement.

On peut voir là un risque de dérive qui consisterait à donner la priorité à ce qui est potentiellement attractif pour le grand public, « vendable » en quelque sorte, au détriment

d'éléments plus complexes et difficilement valorisables. On retrouve ici une question assez commune au champ scientifique.

Il convient sur ce point de rappeler que, par définition, l'archéologie urbaine opère dans un milieu vivant, actif, et sur des terrains convoités. Qui plus est, elle impose d'énormes contraintes, temporelles et financières, au développement de la ville. Il n'est dès lors que très naturel d'envisager quel est le retour que la ville peut attendre de cette activité, même si dans certains cas ce retour peut être très ténu, et qu'il ne justifiera jamais à lui seul les efforts engagés pour la recherche. Ainsi, *comme il relève du devoir des collectivités de sauver le sous-sol en danger, l'archéologue est obligé d'informer la communauté de ses expériences et de ses résultats et de mettre en valeur certains vestiges découverts*<sup>32</sup>.

### 3.2.1. Le point de vue des archéologues

Les archéologues ont longtemps considéré la publication scientifique comme « le » mode de valorisation privilégié, si ce n'est exclusif, des résultats de leurs recherches. Attitude très courante dans le domaine de la recherche dira-t-on, mais l'archéologie urbaine se distingue cependant des autres disciplines par l'urgence à laquelle les chercheurs sont en permanence confrontés. Ceci explique que l'exigence pourtant minimale de publication des résultats ne puisse pas toujours être respectée. Il n'est dès lors pas étonnant que la réflexion relative à la valorisation urbaine des vestiges reste encore à l'état embryonnaire.

Lors du Colloque de Tour, organisé en 1980 en France, et considéré comme fondateur par la plupart des acteurs de la discipline, seule une communication était spécifiquement consacrée aux retombées de l'archéologie sur le développement urbain. Il s'agit de l'exposé introductif de Martin Biddle, intitulé, *Vers une archéologie urbaine au service de la société*. Il est significatif de constater que l'auteur n'y aborde jamais la question de l'accessibilité du grand public aux sites de fouilles, ni même de la conservation *in situ* des vestiges mis au jour. L'enjeu social de l'archéologie urbaine, tel qu'il est perçu par Biddle, est de fait bien plus large que ce type d'action, puisqu'il embrasse, entre autres thèmes, la préservation du caractère urbain de la ville, la promotion de l'identité locale face au processus de globalisation ou encore la réduction des tensions sociales qui seraient liées au déracinement de certaines couches de la population.

Pour répondre à ces défis, Biddle suggère qu'il est indispensable de conserver l'expérience du passé, *gravée dans l'actuelle texture d'une ville*. Selon lui, cet objectif exige de transmettre aux urbanistes et aux aménageurs une connaissance détaillée de l'évolution du tissu urbain, dont ils pourraient s'inspirer lorsqu'il serait décidé de l'avenir de la ville. *Nous devrions être capables de rendre compte de la façon dont la ville s'est développée, rendre compte de l'interaction de ses diverses composantes. Et aussi proposer une explication du développement utilisable pour établir des plans d'aménagement. A tout le moins, il conviendrait d'examiner les fonctions traditionnelles d'un quartier avant de décider des modifications à lui apporter.*<sup>33</sup>

<sup>32</sup> LALEMAN M., 1980. *op. cit.* Voir également, sur ce sujet, le point de vue développé par CHAPELOT J., 1984. *op. cit.*

<sup>33</sup> BIDDLE M., 1980. *op. cit.*, page 52. Voir également, dans le même esprit : CLEERE H., 1984. Vers une politique européenne du patrimoine historique. *Patrimoine et Archéologie*, n° 23, pp. 2-4. GALINIÉ H., 1984. L'archéologie, Une nécessité urbaine ?, *Monuments historiques*, numéro spécial consacré au thème « Archéologie et projet urbain », n° 136, pp. 80-85.

Ce discours, assez ambitieux, est loin d'être isolé. Il a depuis lors été repris par de nombreux archéologues, sans jamais donner lieu à des expériences concrètes, dont les résultats pourraient être analysés. L'idée même de valider ce discours paraît assez incongrue, au regard des difficultés que cela soulèverait d'un point de vue théorique. On peut dès lors se demander si ce type de pratique incantatoire ne s'apparente pas à une fuite en avant, destinée à masquer l'embarras très compréhensible que soulève la question de l'intégration des produits de l'archéologie urbaine dans la ville contemporaine.

### 3.2.2. L'intégration urbaine des vestiges

*Les vestiges intégrés constituent des éléments de référence dans l'évolution de la cité, même s'ils ne rendent pas compte de l'imbrication complexe des tissus urbains successifs, ils participent à donner à la ville sa personnalité et son identité.*<sup>34</sup>

L'intégration des vestiges archéologiques dans le système urbain contemporain est considérée comme nécessaire à la fois par les acteurs du patrimoine, qui y voient une avantageuse solution de continuité avec le passé, et les responsables de l'urbanisme, toujours préoccupés par le fonctionnement et le développement de l'agglomération. Le public est lui-même de plus en plus sensibilisé à la conservation et à la présentation *in situ* des témoins du passé. Le succès rencontré par les journées portes ouvertes organisées sur les chantiers de fouille est là pour en témoigner.

Toute ville est bien davantage que la somme de ses parties et ce qui caractérise le fait urbain, c'est précisément l'interdépendance des activités, des acteurs et des processus, sociaux, économiques et culturels. Le fait de penser ainsi la ville comme un écosystème à part entière devrait amener à envisager le projet d'accessibilité dans un ensemble plus vaste et à insister sur ses relations avec le reste du tissu urbain. Il s'agit d'éviter à tout prix la formation de *ghettos archéologiques*, pour reprendre l'expression de Francis Croissant<sup>35</sup>, sortes de corps étrangers qui viendraient s'implanter dans la ville, sans jamais s'articuler avec les autres éléments de la structure urbaine<sup>36</sup>. La littérature abonde d'exemples de telles enclaves archéologiques, tels que le site d'Argos en Grèce ou celui de Saint-Jean à Lyon. Si l'on veut éviter que l'espace créé ne porte atteinte à la cohésion et à l'unité du tissu urbain, *il devient impératif de procéder à un raccord avec les autres structures de la ville, afin de satisfaire l'exigence de recontextualisation formelle et temporelle.*<sup>37</sup> Ce problème peut être encore

<sup>34</sup> BARRUOL G., 1984. Réserves archéologiques et intégration des vestiges en France, *Patrimoine et archéologie*, n° 23, pp. 6-7.

<sup>35</sup> CROISSANT F., 1985. Argos 1985 : l'archéologie comme réponse à l'anarchie urbaine, *Nouvelles de l'archéologie*, n° 20, pp. 97-102.

<sup>36</sup> *Isolé de la création, le patrimoine apparaît comme une entité distincte, autonome et les vestiges découverts dans la cité ne peuvent plus avoir aucun lien avec le tissu urbain en train de se faire. Alors, ou bien ces vestiges sont extraits de leur cadre et transportés dans des musées, ou bien ils demeurent sur place en raison de leurs dimensions ou de leur nature, et, dans ce cas, leur caractère anachronique est accentué à l'extrême. Fossilisés, dépourvus de tout prolongement possible dans l'avenir, ces vestiges deviennent les simples témoins d'un passé mort, intéressant seulement au point de vue de la connaissance. Leur rapport avec le nouveau tissu urbain ne peut donc se concevoir que sous la forme de servitudes imposant à la création contemporaine de se fragmenter pour ménager des enclaves, véritables hiatus.* LANGLOIS C., 1980. Conservation des vestiges et insertion dans le tissu urbain, *Actes du Colloque International de Tours « Archéologie urbaine »*, 17-20 novembre 1980, Tours, pp. 47-53.

<sup>37</sup> IAMANDI C., 1994. Alternative de conservation des vestiges archéologiques, *Actes du deuxième colloque international de l'ICAHM - Vestiges archéologiques* (Comité international de gestion du patrimoine archéologique de l'ICOMOS) - *La conservation in situ*, ICAHM, Montréal, pp. 203-209. Voir également, sur ce sujet : MANACORDA D., 1983. L'enquête archéologique dans la zone de la crypta Balbi, *Nouvelles de l'Archéologie*, n° 13, pp. 11-16. SEGUÍ PÉREZ J., 1996.

complicé lorsque le contexte urbain est en pleine mutation, comme c'est souvent le cas dans les périphéries des villes. Le projet d'accessibilité peut alors prendre un rôle de catalyseur au niveau du développement local<sup>38</sup>.

Il est également important de souligner qu'il existe depuis toujours plusieurs types de systèmes urbains, assez différenciés. Max Weber<sup>39</sup> distinguait ainsi entre quelques idéals-types en matière de systèmes urbains : la ville de consommateurs (ex. : Moscou ou Arnhem) vs la ville de producteurs (ex. : Essen ou Bochum) ; la ville des pensionnés (ex. : Wiesbaden) vs la ville des fonctionnaires (ex. : Pékin), etc. Le travail des archéologues urbains a permis d'avancer considérablement dans la connaissance de ces différents systèmes. Il serait dès lors paradoxal de négliger cet aspect à l'heure de la mise en valeur des vestiges, mis au jour par ces mêmes archéologues urbains...

Or, il n'est pas du tout sûr qu'un même projet d'accessibilité puisse être développé indifféremment dans différents types de villes. On peut par exemple penser qu'une petite ville, orientée de façon monofonctionnelle vers le tourisme culturel, dispose d'atouts en termes de public et d'attractivité que n'a pas nécessairement une ville moyenne, multifonctionnelle et en cours de redéveloppement industriel. Dans la « ville musée », un nouveau projet d'intégration de vestiges archéologiques ne constitue en quelque sorte qu'une étape logique dans le processus de valorisation du patrimoine urbain. Inversement, dans une ville nouvelle, établie sur des vestiges archéologiques, le problème se pose d'une toute autre manière. En effet, le monument faisait vraisemblablement partie d'un milieu urbain organisé détruit plus tard par ceux qui ont remodelé la ville selon leurs nouveaux besoins. La difficulté consiste alors souvent à *présenter le vestige dans un cadre actuel en harmonie avec le milieu dont ce vestige demeure le seul témoignage*.<sup>40</sup> Ces aspects devraient sans doute être pris en considération lors de l'élaboration d'un projet d'accessibilité. Mais il n'existe à l'heure actuelle aucune référence sérieuse qui permettrait de confronter types de projets d'accessibilité et types de villes, tels que ceux qui ont été ébauchés par Weber ou, plus récemment, G. Ashworth<sup>41</sup>.

---

Arquitectura y ciudad histórica, *Actas de las I Jornadas sobre Catalogación del Patrimonio Histórico*, Instituto Andaluz del Patrimonio Histórico, Sevilla, pp. 72-75. MARTIN-BUENO M., 1987. Conservation des sites archéologiques et aménagement, Actes du Colloque de Florence "Archéologie et aménagement", *Patrimoine architectural*, Rapports et études, n° 5, pp. 71-78. VAN VOORDEN F.W., 1994. Les caractères historiques comme valeur de base du développement urbanistique, *Une Archéologie pour la Ville*, Actes du colloque international "Archéologie et urbanisme", Bruxelles, décembre 1992, pp. 111-122.

<sup>38</sup> Voir à ce sujet l'article de Morganti au sujet de la valorisation d'un « paysage préhistorique » dans la banlieue de Rome. Ce cas est particulièrement intéressant dans la mesure où le statut des vestiges mis au jour était assez ambigu (lit d'une rivière, non reconnu comme monument) et que l'environnement était alors en pleine mutation. MORGANTI M., 1994. Dans la banlieue de Rome. La conservation d'un paysage préhistorique, *Vestiges archéologiques. La conservation in situ*. Actes du deuxième colloque international de l'ICAHM, ICOMOS, Montréal (Canada), pp. 93-100.

<sup>39</sup> WEBER M., 1982. *La ville*. Réédition d'un extrait de *Wirtschaft und Gesellschaft*, 3<sup>e</sup> édition, 1942, 218 p.

<sup>40</sup> Musée de site archéologique, Conseil international des Musées, page 48.

<sup>41</sup> Ashworth propose une typologie des « villes historiques » basée sur les critères suivants : i) taille de la ville (petite, moyenne ou grande), ii) type d'identité culturelle (orientée demande vs orientée ressource) et iii) ville monofonctionnelle vs multifonctionnelle. Disneyworld est ainsi une petite ville, à l'identité culturelle déterminée par la demande et monofonctionnelle alors que Norwich est classée parmi les villes moyennes, caractérisée par des ressources culturelles importantes et multifonctionnelle. Il est bien entendu que les stratégies touristiques doivent être adaptées au type de la ville. ASHWORTH G.J., 1991. *Heritage planning. Conservation as the management of urban change*, Geopers, 150 p.

### 3.2.3. Les retombées économiques, sociales et identitaires

Le discours économique reste encore à l'heure actuelle bien souvent étranger à l'archéologie. Si la plupart des acteurs s'accordent pour considérer que les budgets publics qui y sont consacrés ne constituent pas seulement une dépense, mais un investissement<sup>42</sup>, il existe peu d'études approfondies et systématiques sur les retombées sociales et économiques de la valorisation archéologique. La mise en valeur du patrimoine en tant que « ressource économique » constitue pourtant un enjeu majeur pour une série de villes et régions de petite et moyenne importance. Collardelle<sup>43</sup> rappelle à cet égard que le tourisme constitue peut-être la dernière chance de développement de 40 à 50% des départements français dont l'agriculture est sur le point de terminer sa mutation et dont les industries traditionnelles ont depuis longtemps disparu sans pour cela que d'autres aient pris leur place.

De fait, le patrimoine culturel est assez bien réparti sur l'ensemble du territoire en raison des vagues successives de développement qu'a connues l'Europe. Cette bonne répartition contraste singulièrement avec celle des autres ressources économiques, que les phénomènes de globalisation et de métropolisation ont tendance à concentrer en quelques lieux privilégiés<sup>44</sup>. De ce point de vue, la valorisation touristique du patrimoine culturel, et du patrimoine archéologique en particulier, peut être un bon moyen de rééquilibrage, même si il ne peut suffire seul à assurer la vie d'une région. Or, si l'on s'en réfère aux chiffres disponibles pour la France, on constate qu'ici aussi on assiste à une forte concentration en termes de fréquentation de sites culturels : avec 6,9% des lieux culturels, Paris rassemble à elle seule 41,2% des entrées.<sup>45</sup> Il convient d'être prudent avant d'extrapoler ce type de résultats à d'autres pays ou d'autres régions, mais il s'agit là d'une tendance lourde liée aux modes passés de promotion et d'organisation du tourisme, à la disponibilité de connections directes à bon marché de capitale à capitale, au développement du tourisme de courte durée, etc. Un suivi très régulier de la fréquentation des sites culturels est dès lors indispensable si l'on veut réguler leurs retombées économiques, la seule présence d'un grand nombre de sites visitables ne constituant nullement un bon indicateur de la vitalité touristique d'une ville ou d'une région.

Signalons encore que la fréquentation peut elle-même représenter un problème. C'est particulièrement vrai lorsque l'on s'intéresse aux retombées locales, urbaines du tourisme. On sait ainsi que la ville de Tolède en Espagne fait essentiellement l'objet d'un tourisme d'un jour : la plupart des visiteurs n'y restent que quelques heures sans passer de nuitée sur place ; soit ils retournent à leur hôtel à Madrid, soit ils continuent leur voyage vers le sud. Les visiteurs des voyages organisés ne dorment, ni ne mangent en ville et le commerce du centre historique y trouve peu de bénéfices, à l'exception des commerces pour touristes. De ce fait, les retombées économiques du tourisme et de la valorisation du patrimoine sont très faibles au niveau local, et ce malgré les investissements consentis pour renforcer l'attrait de la ville (revitalisation du centre historique, rénovation de bâtiments, création de zones sans voitures, etc.). Étant donnée la perte d'habitants que connaît le centre ville, les touristes tendent à

---

<sup>42</sup> GOBLET M., 1997. La dimension économique de l'archéologie, *Les cahiers de l'urbanisme Archéologie en Wallonie*, n° 19-20, pp. 130-132.

<sup>43</sup> COLARDELLE M. et MONFERRAND A., 1994. *Économie touristique et patrimoine culturel*, Conseil national du tourisme, Section de l'aménagement touristique, 147 p.

<sup>44</sup> CATAN N., PUMAIN D., ROZENBLAT C., 1999. *Le système des villes européennes*, Economica (Villes), 204 p.

<sup>45</sup> COLARDELLE M. et MONFERRAND A., 1994. *op. cit.*

occuper tout l'espace historique, ce qui renforce encore le phénomène de fuite des habitants, en raison de la montée des prix, de la disparition de commerces de proximité et de l'augmentation des loyers<sup>46</sup>.

Cet exemple démontre à souhait la nécessité de prendre en compte la dimension locale, urbaine de la valorisation archéologique<sup>47</sup>. À défaut, le tourisme culturel risque de se transformer rapidement en une nuisance et d'accélérer la perte d'identité et de densité sociale dont souffrent déjà de nombreuses villes de petite et moyenne importance. Ici à nouveau la méthodologie fait défaut pour mesurer les véritables retombées d'un projet d'accessibilité sur la dynamique sociale et culturelle locale.

---

<sup>46</sup> GÓMEZ IBÁÑEZ J. A. et MCCUE G. M., 1995. The Context and the Issues. In : GÓMEZ IBÁÑEZ J. A. et MCCUE G. M. (édts.), *Revitalizing Toledo's Historic Core. Studies by Harvard Students and Faculty*, Patronato Universitario de Toledo y el Real Colegio Complutense. GÓMEZ IBÁÑEZ J. A., 1995. Social and Economic Strategies, In : Gómez Ibáñez J.A. et McCue G. M. (édts.), *op. cit.*

<sup>47</sup> On peut citer à titre d'exemple le cas de la ville de Durham (30 000 habitants), où l'amélioration de la qualité de la vie locale, en termes de rapports entre centre et périphérie par exemple, constitue l'un des objectifs prioritaires de l'action patrimoniale et archéologique. CRAMP R. et SCOTT T., 1987. « Archéologie, urbanisme et conservation à Durham. Une étude de cas au Royaume Uni », Actes du colloque de Florence « Archéologie et aménagement », *Patrimoine architectural, Rapports et études*, n° 5, pp. 41-55. Voir également les démarches entreprises à Tunis en vue de conserver le « patrimoine immobilier social » de la médina. AROUT-YAICHE S., 1999. La médina de Tunis : renaissance d'un site, *Actes du Séminaire « Viure les Ciutats Històriques »*, Documents d'Archeologia Clàssica, Tarragona, pp. 9-18.

#### 4. La muséalisation des sites archéologiques

*Un musée de site est un musée conçu et réalisé pour sauvegarder des biens naturels ou culturels, des meubles et immeubles, in situ, c'est-à-dire conservés à l'endroit où ils ont été soit créés, soit découverts. Il trouve sa place en tout lieu qui, par son intérêt écologique, sociologique, scientifique ou encore par le témoignage qu'il porte sur la culture, l'histoire d'une communauté humaine, fait partie du patrimoine naturel ou culturel de cette communauté, qu'elle soit locale, régionale, nationale ou internationale.*<sup>48</sup>

La notion de musée de site s'inscrit dans une approche muséale basée sur le principe de la conservation et de la présentation de biens sur leur site de création et/ou de découverte. Différents types de musées de site peuvent dès lors être identifiés : ethnographique, écologique, industriel, etc. Il s'agit dans tous ces cas de dépasser l'idée « traditionnelle » de musée où *les objets aliénés de leur contexte d'origine et des usages auxquels ils étaient destinés perdent en partie leur valeur de remémoration et leurs propres temporalités historiques.*<sup>49</sup> L'ambition du musée de site est au contraire de devenir un espace en perpétuelle évolution, intégré dans son contexte social, économique et culturel. La perception statique d'objets physiques se voit ainsi supplantée par d'autres aspects plus immatériels, tels que les valeurs communautaires, les références locales, etc. Le musée de site prétend en somme devenir un vecteur de développement, de prise de conscience et de renouvellement de l'offre culturelle.

Cette nouvelle conception du musée paraît idéalement adaptée au contexte de l'archéologie. L'existence de fouilles successives ou simplement l'évolution de la recherche amènent en effet à favoriser une évolution constante des sites archéologiques, ainsi qu'une lecture toujours renouvelée des vestiges immobiliers et mobiliers, l'apport de témoins nouveaux et des contacts réguliers entre chercheurs et visiteurs. On a vu ainsi se développer ces dernières années tout un courant de recherche portant spécifiquement sur ce sujet (voir en particulier le colloque de Montréal<sup>50</sup>, organisé en 1994 par l'ICAHM).

La notion de musée de site archéologique, telle que définie actuellement<sup>51</sup>, paraît fort proche de celle de projet d'accessibilité à ceci près qu'elle tend à mettre l'accent sur le « produit culturel » plutôt que sur le « processus de valorisation » à proprement parler. Cette nuance nous a paru suffisamment fondamentale pour proposer un terme propre pour définir l'objet de notre recherche.

Reste que les expériences et recherches menées jusqu'ici dans le domaine des musées de sites archéologiques constituent un acquis important. D'autant qu'elles ont d'ores et déjà permis de mettre en évidence un certain nombre de spécificités des vestiges archéologiques situés en sous-sol et en milieu urbain. Nous aborderons ces spécificités sous les titres respectifs de la

---

<sup>48</sup> FÜLEP F. et STANTCHEVA M., 1982. *Musée de site archéologique*, Conseil international des musées (ICOM), Unesco, Paris, page 3.

<sup>49</sup> IAMANDI C., 1994. Alternatives de conservation des vestiges archéologiques in situ. In : *Vestiges archéologiques. La conservation in situ*. ICOMOS.

<sup>50</sup> ICAHM, 1994. *Vestiges archéologiques. La conservation in situ*. Actes du deuxième colloque international de l'ICAHM, Montréal 11-15 octobre 1994, Publication de l'ICAHM.

<sup>51</sup> *Site ou ensemble de sites archéologiques de toute période et de tout type, y compris l'archéologie industrielle, comportant des vestiges conservés et montrés au public, disposant d'un musée présentant des collections originales provenant du site et, le cas échéant, des reconstitutions réalisées selon des critères scientifiques*. MOREL-DELEDALLE M., 2001. Musée de site et de reconstitution archéologique. *Cahiers d'études*, ICMAH, pp. 9-10, page 9.

question du public, de la hiérarchisation des fonctions et du problème de la conservation des vestiges.

#### 4.1. La question du public

Le musée de site archéologique a pour mission de faire parler les vestiges auprès de différents types de publics : experts et touristes, population locale et visiteurs étrangers, public jeune et personnes âgées, etc. La médiation entre vestiges et public doit dès lors tenir compte des exigences et motivations spécifiques d'un public particulièrement varié. Négliger la question du public, ne pas hiérarchiser les objectifs en la matière, amène de fait à privilégier les catégories sociales qui sont déjà consommatrices de musées et risque de renforcer les phénomènes d'exclusion culturelle, ce qui est incompatible avec la vocation même d'un musée de site<sup>52</sup>.

##### 4.1.1. Le ou les publics

Même s'il est vrai qu'à l'origine l'archéologie était réservée à un public éclairé, elle fait à présent partie des centres d'intérêt d'un public de plus en plus large.

On constate que les musées de site attirent un public étranger désireux de connaître ce qui représente pour lui une nouveauté. Le caractère local du musée lui confère un attrait particulier. Dans ces musées généralement représentatifs de l'histoire, de la culture et des traditions locales, le public étranger est séduit par les liens directs qui existent entre le musée et la communauté. L'essor de la demande de la part du public étranger en faveur de l'archéologie s'explique en outre par le développement d'une nouvelle forme de tourisme, dit culturel, lié à l'augmentation du temps libre, à l'élévation du niveau culturel du public, au développement des possibilités de voyage, etc. Reste que, du touriste vaguement inspiré culturellement au touriste sélectif et exigeant, le profil du touriste culturel est loin de rentrer dans une catégorie unique. Les attentes et motivations de ces différents publics sont donc extrêmement variées.

Si le « touriste étranger » occupe une place importante dans la fréquentation des musées de site, il faut également insister sur le rôle joué par le public de proximité<sup>53</sup>, à savoir la population locale, régionale et le rôle qu'il joue vis-à-vis du public scolaire (primaire, secondaire). Très rares sont les sites touristiques qui peuvent se contenter d'une clientèle lointaine. D'autant que celle-ci a tendance à fluctuer très fortement au cours de l'année. La présence d'un public local, en particulier d'un public scolaire, susceptible de fréquenter le site durant toute l'année permet d'amortir cette fluctuation. Bien entendu, l'intérêt du public de proximité doit être sans cesse renouvelé dans l'espoir de le fidéliser et de l'encourager à effectuer de nouvelles visites, éventuellement en compagnie d'autres personnes.

Toute la difficulté réside donc dans le fait de répondre à une clientèle hétéroclite, qui a des exigences spécifiques liées à son origine, son âge, sa formation, son niveau scolaire, etc.

---

<sup>52</sup> COLARDELLE M., 2001. *Le musée et le centre interdisciplinaire d'étude des civilisations de l'Europe et de la méditerranée*, Étude préalable pour un projet de « délocalisation » du MNATP de Paris à Marseille.

<sup>53</sup> *Ces clientèles sont d'une part les populations domiciliées dans un rayon de cent kilomètres et d'autre part, des clientèles spécialisées telles que les scolaires et le troisième âge qui représentent parfois jusqu'à 50% du nombre total d'entrées sur une année, même dans certains grands sites réputés pour leur fréquentation internationale.* COLARDELLE M. et MONFERRAND A., 1994. *Economie touristique et patrimoine culturel*, Conseil national du Tourisme (section de l'aménagement touristique), 147 p., page 41.

L'offre doit inclure tant des programmes éducatifs destinés à différents niveaux scolaires que des programmes destinés aux familles, à des groupes spécifiques, des entreprises... *Pour les plus jeunes, des animations, des reconstitutions, des maquettes, des dioramas et chaque fois que c'est possible, des ateliers, des jeux ou plutôt des dispositifs ludiques permettent aux accompagnants (parents, enseignants) de faire comprendre le monument ou le site sans ennui. Pour les adultes, un recours systématique à l'audiovisuel, des guides de visite et une signalétique adaptée conviendrait davantage. Pour les plus âgés, rien ne vaudra une visite commentée, une animation.*<sup>54</sup>

Même si les catégories de publics peuvent être identifiées de manière globale, force est de constater qu'il existe une méconnaissance générale des publics des musées de site et les études concernant les chiffres de fréquentation et surtout la nature et les motivations du public accueilli restent rares.<sup>55</sup> Les premières études de public étaient principalement constituées d'évaluations sur le public réel. Or, même s'il est inutile de rappeler que les évaluations de ce public réel des musées de site est primordiale si l'on veut répondre adéquatement aux attentes d'un public déjà consommateur de musées, il semble que les professionnels commencent à prendre conscience de l'intérêt de réaliser des études de public non seulement destinée à ce public réel, mais également au public potentiel voire même au « non-public ». Par non-public, il faut entendre l'ensemble des gens qui ne visitent pratiquement aucun établissement culturel et qui sont d'ordinaire exclus de l'offre muséale.<sup>56</sup>

La mission d'une étude de public est *d'arriver à changer réellement l'aspect de l'institution, en parvenant à une meilleure qualité de l'offre proposée.*<sup>57</sup> Tandis que la quasi totalité des études de public de première génération répondaient à des évaluations a posteriori (sumative evaluation) et correctives (remedial evaluation), les études de public de seconde génération sont davantage basées sur des évaluations préalables (front-end evaluation) et formatives (formative evaluation). Elles sont destinées à devenir un élément *catalyseur de changement* utile à la mise en place d'un accompagnement adéquat et d'une médiation entre vestiges et public qui aboutirait à une compréhension des vestiges de la part d'un public de plus en plus large. L'étude de public doit pour cela faire partie d'un plan, soutenu par les responsables du musée. Elle permettra alors de répondre à des questions concrètes que se pose l'institution, d'influencer l'exposition et les programmes proposés aux visiteurs et de générer des propositions d'action pour le futur, afin de changer significativement l'offre culturelle du musée.

#### **4.1.2. La question de la compréhension des vestiges**

Le développement des musées de sites archéologiques marque la naissance *d'une nouvelle manière de considérer le patrimoine, où la splendeur d'une civilisation et la qualité*

---

<sup>54</sup> COLARDELLE M. et MONFERRAND A., 1994. *Economie touristique et patrimoine culturel*, Conseil national du Tourisme (section de l'aménagement touristique), 147 p, page 42.

<sup>55</sup> Ceci s'explique en partie par le fait que l'idée d'une culture destinée avant tout à l'élite est encore profondément ancrée dans les mentalités. *De la même façon que pour l'urbaniste et l'architecte, l'habitant est celui qui enlaidit, abîme, salit et déränge l'équilibre parfait de leurs villes ou leurs bâtiments, pour beaucoup de directeurs et conservateurs, le visiteur est une néfaste conséquence d'une mode récente qui défend que tout le monde doit avoir accès aux expositions.* ASENSIO M. et POL E., 2002. *Para qué sirven hoy los estudios de público en museos*, *Revista de Museología*.

<sup>56</sup> DE MENGIN A., 2001. La notion de « non public » confrontée aux études auprès des non-visiteurs de la Cité des sciences et de l'industrie, In : DONNAT O. et OCTOBRE S., *Les publics des équipements culturels. Méthodes et résultats d'enquêtes*, Département des études et de la prospective, 261 p.

<sup>57</sup> ASENSIO M. et POL E., 2002. *op. cit.*

*d'exception de l'objet ou du site cèdent le pas à la découverte des éléments de réflexion sur les mécanismes de l'évolution des sociétés et de leur culture, en prenant en compte la complexité des phénomènes humains dans leur contexte.*<sup>58</sup> Cette approche, ambitieuse, prétend conduire le grand public à une véritable compréhension de la signification historique et sociale des vestiges archéologiques, afin de dépasser la simple contemplation esthétique des vestiges les plus spectaculaires.

La compréhension s'entend ici comme la possibilité d'une lecture critique des vestiges qui viserait à connaître et apprécier les apports des différentes cultures qui ont occupé le site<sup>59</sup>. En tant que telle, elle se distingue de l'interprétation, qui, par tradition, désigne le processus scientifique qui préside à l'analyse historique et spatiale de l'objet : datation, confrontation d'éléments attribués à une même époque, reconstitution des plans des époques successives, etc. En d'autres termes, l'interprétation viserait à donner du sens à l'objet alors que la compréhension se limiterait à recevoir ce sens, préalablement établi par les experts. On peut toutefois se demander si une des vocations des musées de sites n'est pas de dépasser ce type de clivage. Ainsi, les « interpretation centers », terme d'origine anglo-saxonne, désignent des installations où le grand public a accès à une série de supports (internet, vidéo, visites virtuelles, etc.) qui permettent à chacun d'approfondir sa visite et de se construire une connaissance propre, sur la base d'une démarche prospective. Un grand nombre de musées de sites se proposent par ailleurs de renforcer les contacts entre chercheurs et visiteurs, à travers leur coexistence sur un même lieu par exemple. C'est que la démarche de création de la connaissance présente parfois plus d'intérêt pour le grand public que la connaissance qui en résulte, qui bien souvent ne peut être appréciée que par un cercle très restreint de spécialistes...

Les vestiges archéologiques constituent de fait un patrimoine particulièrement difficile à apprécier. Les vestiges sont souvent *stéréotypés et donc monotones, et les éléments subsistants sont rarement assez complets pour être compréhensibles sans une explication, voire une restitution (dessin, maquette). D'avantage encore, les vestiges peuvent être trompeurs et mal interprétés, conduire à des contresens que la matérialité des témoins rendra ensuite difficile à corriger.*<sup>60</sup> En milieu urbain, les vestiges sont marqués par un rapport complexe à la structure de la ville et à son évolution dans le temps et l'espace (phénomènes d'expansion et de concentration urbaine). La place du site dans la ville historique, son contexte matériel, social et culturel, constituent bien souvent des données essentielles à la compréhension de la signification des vestiges. Cette mise en relation peut être assez difficile pour le grand public. C'est en particulier le cas lorsque les vestiges sont très fragmentaires et que le contexte urbain a connu un développement complexe<sup>61</sup>.

Par quels moyens peut-on alors faciliter la lecture de ces vestiges archéologiques ?

---

<sup>58</sup> COLARDELLE M., 1997. *op. cit.*, page 64.

<sup>59</sup> VEGA MIGUEL J.J., 2000. Centros de Interpretación y exposiciones temáticas: una oferta didáctica. In : *Ciudad, Arqueología y Desarrollo. La musealización de los yacimientos arqueológicos*, Actas del 1<sup>er</sup> Congreso Internacional, Museu d'Historia de la Ciutat de Barcelona, pp.27-31, page 28.

<sup>60</sup> COLARDELLE M. et BERGER M.T., 1999. La mise en valeur du patrimoine archéologique et les musées de site. *Cahiers du GRHIS*, 9, pp. 49-63, page 51.

<sup>61</sup> Voir à ce sujet le travail réalisé à Pointe-à-Cailière, où des maquettes permettent de situer les sites archéologiques dans une ville plus étendue, de façon à élargir la compréhension et l'apport des vestiges dans la connaissance du passé montréalais. BROSSARD J.-G., 1994. Pointe-à-Cailière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. La conservation de sites archéologiques de A à Z, *Vestiges archéologiques. La conservation in situ*. Actes du deuxième colloque international de l'ICAHM, ICOMOS, Montréal (Canada), pp. 55-61.

Il semble que la qualité scientifique, pédagogique et esthétique des équipements contribue largement au succès d'une muséalisation. La tendance actuelle va dans le sens d'une diffusion des connaissances qui passe par la création de différents niveaux de lecture répondant aux niveaux de connaissance des différents publics, par l'usage de technologies nouvelles, par des interventions de restitution, ...<sup>62</sup> Il convient en outre de souligner l'importance de la qualité des animateurs qui peuvent, grâce à leur savoir scientifique, leur connaissance du site, leur expérience des visiteurs, adapter leur discours en finesse ou leur animation à chaque public. Enfin, les musées de sites archéologiques ont de plus en plus régulièrement recours à la scénographie en vue de faciliter la compréhension des vestiges, mais on constate que ces équipements viennent parfois contrarier tout rapport sensible avec les vestiges.<sup>63</sup>

Une série de mesures peuvent également être prises pour rendre les vestiges plus explicites, depuis l'anastylose jusqu'aux reconstitutions en grandeur nature, avec l'usage éventuel de figurants, du type de celle réalisée sur le site de Xanten en Allemagne<sup>64</sup>. On peut toutefois se demander dans quelle mesure de telles reconstitutions facilitent une véritable compréhension des vestiges, ou s'ils changent plutôt le sens d'un site. Il en va ainsi de la Stoa d'Attale, reconstruite sur l'Agora d'Athènes, qui capte davantage l'attention et le regard que les restes épars des ruines. Et Schmidt d'ajouter que ce bâtiment, omniprésent sur le site, est bien davantage un monument à l'euphorie de reconstruction de l'après-guerre et à l'attachement américain vis-à-vis de la culture grecque qu'un témoin de l'hellénisme<sup>65</sup>.

L'efficacité de ces différents dispositifs « d'aide à la compréhension » est rarement évaluée de façon rigoureuse et systématique. L'évaluation, qu'elle soit corrective ou formative (cf. supra), apparaît cependant comme une condition indispensable à l'amélioration progressive de la qualité de l'offre des musées de sites. Elle s'inscrit en outre dans une démarche de « bonne gouvernance », en raison des investissements financiers et humains consentis pour la valorisation.<sup>66</sup>

#### 4.1.3. Financement d'un musée de site

L'introduction du public dans une institution culturelle conduit inévitablement à la question de son financement. On sait combien il est difficile de prévoir le développement économique d'une nouvelle institution. Il est rare que l'on dispose de données qui font état d'un

---

<sup>62</sup> GAUTHIER M., 1990. Traiter la ruine, ou le visiteur ?, Faut-il restaurer les ruines ?, *Monuments historiques*, Ministère de la Culture, France, pp. 72-73.

<sup>63</sup> *On a aménagé des structures de parkings souterrains et d'autres éléments pour rendre possible la visite de vestiges du passé qui très souvent ont perdu tout leur caractère parce qu'ils ont justement été enfermés dans des structures modernes sur lesquelles on a réalisé toute une série de sophistications qui, si elles ont parfois réussi, ont parfois étouffé tout l'esprit des vestiges conservés.* MARTIN-BUENO M., 1987. *op. cit.* Voir également WARNOTTE A. et FOHN M., 2002, Mise en valeur des vestiges archéologiques : interrogations et réflexions, *Communication lors du Colloque de Barcelone*, 7-9 octobre 2002, actes en cours de publication.

<sup>64</sup> PRECHT G., 1993. Le Parc Archéologique de Xanten, In : TABANOU P. (éd.) *Actes des quatrième et cinquième rencontres nationales de l'Archéologie*, Montpellier, avril 1992 et Marseille, octobre 1993, pp. 27-34.

<sup>65</sup> SCHMIDT H., 1999. The impossibility of reconstructing the past. Reconstructions on archaeological excavation sites, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, vol. 3, pp. 61-68.

<sup>66</sup> *À l'échelle de la ville ou du département, les responsables seront plus sensibles à une bonne gestion des dépenses et comment mieux justifier des dépenses que par une bonne prévision de leur rentabilité. Cette notion de rentabilité peut être envisagée selon deux critères souvent d'ailleurs étroitement mêlés qui constituent ce que l'on peut appeler une plus-value culturelle : le critère culturel et le critère économique.* REYNAUD J.-F., 1990. Mise en valeur des sites archéologiques, *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 41, pp. 47-52.

financement à long terme d'un projet de valorisation. Ainsi on peut trouver des renseignements sur le coût des fouilles, mais des données concernant les coûts d'investissement et de fonctionnement font souvent défaut.

De plus, les données, quand elles existent, sont difficilement transposables, en raison de contingences liées au contexte, particulièrement difficiles à évaluer. Signalons en outre que chaque institution possède ses objectifs propres et la délimitation du site valorisé ainsi que la thématique qui y est développée vont inévitablement avoir des répercussions budgétaires. Il convient enfin d'adapter les aménagements au patrimoine archéologique lui-même en tentant de garantir l'originalité du résultat. Chaque cas est donc unique et essayer de transposer un montage budgétaire d'un site à l'autre conduirait inévitablement à de graves déconvenues financières et culturelles<sup>67</sup>.

À titre indicatif, le coût des travaux d'aménagement et la muséographie de l'église Saint-Laurent de Grenoble a été estimé à 4 millions d'euros par Renée Colardelle<sup>68</sup>. Il s'agit là d'un investissement assez modeste si on le compare aux 16 millions d'euros consacrés à ces mêmes travaux sur le site de Pointe-à-Callières à Montréal (infrastructure : 12 millions d'euros, équipements d'aménagement : 150 000 euros, muséographie : 4 millions d'euros)<sup>69</sup>. Dans le cas de Pointe-à-Callières, on dispose de renseignements plus détaillés sur d'autres postes budgétaires. Ainsi les coûts de gestion ont été estimés à 1 million d'euros, ceux de la recherche historique à 250 000 euros et de la communication à 350 000 euros. Par gestion, il faut entendre ici les frais de fonctionnement liés à l'élaboration du projet de mise en valeur durant les trois ans qui ont précédé l'ouverture du site au public. Il est important de souligner que ces coûts, dans un cas comme dans l'autre, ne constituent que l'investissement initial et ne couvrent pas les frais d'exploitation du musée site (administration, entretien et conservation, fonctionnement, etc.). On sait pourtant qu'il s'agit là d'un facteur tout à fait déterminant dans la viabilité d'une telle institution culturelle sur le long terme.

Ceci soulève évidemment la question de la définition des coûts à intégrer dans le financement d'un musée de site. Faut-il y intégrer le coût des infrastructures ? Quid dès lors des infrastructures polyvalentes, ayant par exemple une double fonction, urbaine et muséale ? L'activité de recherche, en cours de fonctionnement, doit-elle être considérée comme un coût pris en charge par le musée ? Les coûts de promotion et de communication sont rarement considérés, alors qu'ils peuvent jouer un rôle déterminant à la fois du point de vue économique et culturel. Qui plus est, ces différents postes budgétaires sont susceptibles d'être pris en charge par des institutions distinctes. La gestion archéologique (maintenance et restauration) peut par exemple dépendre d'une structure nationale tandis que la gestion des entrées dépend d'une structure locale (municipale, communale).

Quoiqu'il en soit, il est souvent illusoire de pouvoir rentabiliser directement le patrimoine archéologique. D'après Collardelle<sup>70</sup>, la capacité d'autofinancement des musées de sites atteint 40 à 60% pour les mieux gérés. Certains parlent alors d'un objectif de « petit équilibre », à

---

<sup>67</sup> DEMOLON P., 1994. Le coût de l'archéologie. In : de WAHA (éd.), *Actes du colloque "Une archéologie pour la ville"*, Presses Universitaires de Bruxelles, pp. 97-107.

<sup>68</sup> Communication personnelle aux auteurs du rapport.

<sup>69</sup> SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, 1993. *Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Rapport de projet, 1993*, SIMPA.

<sup>70</sup> COLARDELLE M. et BERGER M.T., 1999. La mise en valeur du patrimoine archéologique et les musées de site. *Cahiers du GRHIS*, 9, pp. 49-63, page 57.

savoir que les entrées du musée (billetterie, boutique, parrainage, etc.) remboursent les coûts de fonctionnement, hors amortissement. Malheureusement, cette petite rentabilité est encore trop liée à la fréquentation du site et il est inutile de rappeler les nombreux risques qu'entraîne une politique basée uniquement sur le développement de la fréquentation. *Le site sera tributaire de l'évolution des flux touristiques, eux-mêmes très fragiles en raison d'événements non maîtrisables (chute du cours du change, difficultés économiques, nouvelles destinations,...), la surexploitation du site risquant d'entraîner des dégradations, la dérive commerciale, et l'oubli de la mission culturelle.*<sup>71</sup> Signalons en outre que sur les 40 000 monuments historiques, 4 000 musées et 2 000 festivals que compte la France, à peine 1% se trouve atteindre une fréquentation suffisante pour couvrir ses frais d'exploitation.<sup>72</sup>

Il convient enfin d'insister sur l'importance de l'activité de maintenance. Un musée de site archéologique, c'est-à-dire à la fois les infrastructures et les vestiges qu'elles abritent, requiert un entretien régulier et méticuleux sous peine de les voir se dégrader rapidement. Cette activité de maintenance doit en outre être accompagnée d'une actualisation périodique des moyens didactiques au risque de voir ces équipements devenir rapidement obsolètes. Un tel processus aurait un effet néfaste sur l'intérêt du public. Se pose ainsi à nouveau la question de la forme et du contenu à donner aux outils didactiques et à l'évaluation continue de leur qualité.

## **4.2. Les fonctions d'un musée de site et le milieu urbain**

La présentation de vestiges archéologiques au grand public commence par la création d'un environnement propice à leur conservation et par le contrôle régulier et systématique de leur état<sup>73</sup>. La conservation des collections fait partie du principe même de tout musée et le musée de site n'échappe évidemment pas à cette règle. Signalons cependant que cette finalité ne peut s'envisager indépendamment d'un ensemble d'autres fonctions, qui elles-mêmes peuvent être plus ou moins affectées par l'insertion du musée dans le contexte urbain. Nous nous proposons d'envisager certaines de ces fonctions avant de nous pencher plus directement sur l'interaction entre conservation des vestiges et conditions environnementales.

### **4.2.1. Recherche, exposition et animation**

Les fonctions de recherche, exposition et animation sont sans doute celles qui distinguent le plus les musées de sites d'autres formes de musées.

Ainsi que nous l'avons déjà souligné, la fonction de recherche y est très nettement affirmée et apparaît comme une des facettes essentielles du musée de site. Celui-ci aurait ainsi pour vocation de devenir un lieu de rencontre pour les chercheurs (colloques scientifiques, conférences), un lieu de consultation de la documentation (bibliothèque, iconothèque) et également un lieu de réserve. *C'est (le musée de site) aussi un lieu de réserve où sont admis les chercheurs qui développent une étude spécifique sur le matériel conservé, qui n'est pas*

---

<sup>71</sup>JURDANT E., 1997. Archéologie et tourisme : le retour aux sources, *Les cahiers de l'urbanisme*, numéro spécial consacré à l'Archéologie en Wallonie, n° 19-20, pp. 110-112, page 111.

<sup>72</sup>COLARDELLE M. et MONFERRAND A., 1994, *op. cit.*

<sup>73</sup> *Il faut souvent entreprendre un immense travail de restauration de ces vestiges ; toujours procéder à un contrôle incessant de leur état, surtout dans les endroits où les conditions climatiques mettent en danger les monuments ; porter une attention constante aux parties les plus fragiles, fresques, mosaïques.* ARCHÉOLOGIE, 1982. *Musée de site archéologique*, Conseil international des musées, Unesco, Paris, page 20.

*obligatoirement présentable muséographiquement, mais dont l'étude est indispensable et souvent éclairante pour ce qui est présenté.*<sup>74</sup>

Le concept d'exposition dans un musée de site diffère également de celui rencontré dans un musée classique. En effet, *l'exposition ne résulte pas d'une sélection qui réunit des objets de provenances diverses. Le choix des thèmes illustrés n'est pas fonction de la richesse des réserves, d'une mode ou des hasards qui président aux acquisitions nouvelles, aux emprunts, effectués ici et là, dans le pays ou hors des frontières.*<sup>75</sup> Au contraire, la fonction d'exposition dans un musée de site se réfère à des éléments appartenant au site lui-même. Signalons en outre que la fonction d'exposition doit être élaborée de manière à concilier la conservation des vestiges, leur compréhension par le public et la fonctionnalité de l'espace d'exposition. Les vestiges archéologiques sont des éléments hautement périssables et il n'est pas toujours aisé de concilier la volonté de renforcer leur lisibilité avec l'objectif de les conserver aussi longtemps que possible.<sup>76</sup>

Nous avons également vu que le succès d'un musée de site nécessite la production de réponses en adéquation avec les différentes catégories de public. En plus d'un parcours qui peut être destinée à l'ensemble du public et donner un fil conducteur de base, la mise en place d'animations variées permet de communiquer un message dont le contenu aura été élaboré en fonction de critères tels que l'âge, le niveau culturel, etc. Le besoin d'animation résulte non seulement d'une nécessité d'attirer un public nouveau mais surtout, il répond à une volonté de fidélisation du public. Ceci peut amener le développement de fonctions annexes destinées à accueillir des manifestations telles que : théâtre, concerts, festivals de musique, spectacles son et lumière, conférences, expositions temporaires, ateliers pédagogiques. Ces manifestations temporaires offrent non seulement une activité culturelle supplémentaire mais permettent également de renouveler l'intérêt du public et d'attirer son attention sur les vestiges.

Outre ces fonctions, parfois atypiques, la gestion d'un musée de site nécessite, comme dans toute institution muséale classique, la présence de locaux administratifs. Ces besoins peuvent être réduits lorsque l'institution dépend d'une autre institution locale ou régionale qui prend en charge certaines tâches administratives et ce particulièrement en milieu urbain (cf. infra). Enfin un certain nombre de fonctions annexes destinées au public peuvent également jouer un rôle non négligeable dans l'attractivité d'un musée de site, comme de tout autre musée : cafétéria, restaurants, parking, boutique, etc.

Bien entendu, tous les musées de sites ne disposent pas d'espaces permettant de remplir les différentes fonctions que nous venons d'énoncer. Le manque de ressources budgétaires conduit souvent à une réduction de la taille des infrastructures au strict nécessaire. Il arrive également que le musée de site dépende d'une autre institution musée (par exemple locale ou régionale) où s'effectuent alors un certain nombre de tâches (administration, conservation, recherche,...).

---

<sup>74</sup>MOREL-DELEDALLE M., 2000. Sites archéologiques et mise en valeur muséographique. In : *Ciudad, Arqueología y Desarrollo. La musealización de los yacimientos arqueológicos*, Actas del 1<sup>er</sup> Congreso Internacional, Museu d'Historia de la Ciutat de Barcelona, pp.223-224, page 223.

<sup>75</sup>ARCHÉOLOGIE, 1982. *op. cit.*, page 20.

<sup>76</sup>*Comment alors parvenir à pérenniser le périssable, comment marier esthétiquement et techniquement les greffes et les remèdes contemporains de ces fragiles vestiges du passé ? Si l'on veut garantir à la fois la pérennité du subsistant et le maintien rigoureux de son authenticité, jusqu'où aller sans aller trop loin ?* BOIRET Y., 1990. *op. cit.* page 90.

En outre la ville est par nature un formidable réservoir de services et offre d'emblée un certain nombre de fonctions telles que des parkings, restaurants, etc. Ainsi, même s'il peut paraître un peu réducteur de dire que *Dans le musée urbain, le concept d'accueil n'implique que la réception du public dans l'édifice. En ce qui concerne l'extérieur, l'architecte se préoccupe de l'accès et le reste regarde l'urbaniste*<sup>77</sup>, il n'en est pas moins vrai que le milieu urbain offre la possibilité de se libérer de la création de certaines fonctions. Ceci nous amène à aborder la question des réseaux de musées, basés sur la coordination des ressources de plusieurs institutions muséales.

#### 4.2.2. Les réseaux de musées

La création de réseaux de musées permet de minimiser les coûts d'exploitation par une diminution du prix des investissements inhérents à la diffusion, la divulgation, par une coordination des services de base (les commerces, restaurants, services administratifs, services de sécurité...). La possibilité d'échange entre sites permet également une meilleure rentabilisation des ressources humaines et muséales de sorte que, grâce à cette coordination des moyens et ressources disponibles, le public bénéficie d'une offre culturelle, éducative et touristique d'une grande diversité. L'unicité de la vocation d'une région ou d'une ville sur le plan culturel constitue bien souvent un handicap pour un séjour prolongé.

Une meilleure collaboration entre institutions en termes de programmation, de promotion et de gestion de fonctions et services permet ainsi d'établir une stratégie qui passe par une optimisation de l'offre au public (programmation spatiale des institutions de manière notamment à corriger les déséquilibres de flux touristiques, établissement d'un calendrier des expositions temporaires), une coordination des modalités de fonctionnement (horaires, tarifs), une orientation et gestion des divers publics ainsi qu'une coordination des ressources muséales.<sup>78</sup>

Le développement des réseaux de musées est particulièrement significatif en milieu urbain. En ville, les distances entre lieux culturels et a fortiori entre musées sont relativement courtes. *La proximité physique des musées devrait donner au visiteur l'occasion de visiter plusieurs institutions en une seule journée. Elle permet également aux musées de mieux collaborer sur le plan du contenu et de l'organisation. En outre, on part de l'hypothèse que le regroupement sur fond de concurrence de plus en plus marquée peut représenter un défi.*<sup>79</sup> Dans ce contexte, il importe de déceler les complémentarités entre différentes institutions et de mettre en place *une synergie de chaque centre au bénéfice des autres et de l'ensemble*<sup>80</sup>, tout en évitant de créer de trop larges zones urbaines à vocation exclusivement muséale (insécurité, perte d'attrait, etc.).

Le bon fonctionnement d'un réseau de musées nécessite une politique globale de coordination, de promotion et d'information efficace. La réussite d'une telle initiative passe par un recensement des ressources existantes de manière à déceler les atouts et carences de

<sup>77</sup> ARCHÉOLOGIE, 1982. *op. cit.*, page 12.

<sup>78</sup> Rete dei musei metropolitani, il Piano Strategico dell'area metropolitana di Firenze [www.comune.firenze.it/progettarefirenze/](http://www.comune.firenze.it/progettarefirenze/)

<sup>79</sup> BOOGAARTS I. et VAN AALST I., 2000. *La plus-value pour les visiteurs et pour la ville générée par le regroupement de musées MUSEUMSINSEL Berlin/ MUSEUMPLEIN Amsterdam*, Rapport à la Fondation Roi Baudouin, page 7.

<sup>80</sup> ASENSIO M. et POL E., 2002. *op. cit.*

chaque institution. Il permet d'élaborer des programmes de visite qui exploitent ces atouts tout en privilégiant la complémentarité de l'ensemble<sup>81</sup>.

A ce sujet, il convient d'insister sur la complémentarité entre musées de site et musées de synthèse. Si le musée de site permet de recontextualiser les vestiges, le musée de synthèse donne une autre clé de lecture du patrimoine, en offrant la possibilité de synthèses géographiques, chronologiques ou thématiques. La perspective d'une intégration des musées de sites dans des réseaux de musées, à l'échelle urbaine, nous écarte sensiblement de l'affirmation, par trop catégorique à nos yeux, de Morel Deledalle, selon laquelle *il est indispensable de présenter in situ les objets provenant des fouilles, quelle qu'en soit l'importance car leur place n'est pas dans un musée national dans une capitale, à des centaines de kilomètres, mais bien sur le lieu de leur découverte*.<sup>82</sup>

#### 4.2.3. Intégration dans une enveloppe architecturale

Il est reconnu aujourd'hui que dans la plupart des cas une conservation optimale des vestiges ne peut être atteinte en l'absence d'une enveloppe protectrice.<sup>83</sup> De manière générale on peut distinguer deux types d'intégration dans une enveloppe architecturale. Soit les vestiges sont mis au jour et présentés à l'intérieur d'une construction existante. La ville est constituée, rappelons-le, d'un tissu urbain densément construit, il n'est donc pas rare de devoir pratiquer des fouilles dans des bâtiments dont la vocation première n'était pas archéologique, qu'il s'agisse d'un bâtiment privé, d'une église, d'un parking souterrain. Soit, une structure est construite pour abriter les vestiges découverts et mis en valeur. De la simple couverture contre les intempéries à l'espace clos favorisant une humidité et une température plus stables, les systèmes de protection contemporains mis en place pour protéger les structures dégagées peuvent être très variables.

La démarche à envisager lors de la mise en valeur d'un site dans une structure existante sera différente de celle à envisager lors de la mise en place d'une structure ajoutée.

Lorsque le projet de mise en valeur s'intègre dans un édifice existant, il s'agira souvent, aux différentes étapes de son développement, de gérer les contraintes liées à la conservation des vestiges tout en respectant les exigences fonctionnelles inhérentes à l'usage, l'accessibilité, la sécurité, etc. Ces exigences posant souvent d'énormes problèmes dès les premières étapes du projet. Lorsqu'une nouvelle couverture est installée au-dessus des vestiges, elle peut induire des difficultés de perception, étant donné la faible hauteur qui sépare d'ordinaire les restes

---

<sup>81</sup> Voir à ce sujet l'expérience du Museu d'Historia de la Ciutat à Barcelone. Le musée se donne comme mission de considérer l'ensemble de la ville comme un musée, et par là d'assumer toutes les fonctions traditionnelles des musées (recherche, conservation et diffusion), en prenant comme objet d'étude la ville en tant que telle. Le musée consiste en un réseau de centres muséaux municipaux, directement reliés à l'histoire de la ville. BELTRÁN DE HEREDIA BERCERO J. et NICOLAU I MATÍ A., 2000. La revitalización del patrimonio arqueológico de Barcelona: el Museo de Historia de la Ciudad, *In : Ciudad, Arqueología y Desarrollo. La musealización de los yacimientos arqueológicos*, Actas del 1<sup>er</sup> Congreso Internacional, Museu d'Historia de la Ciutat de Barcelona, pp. 151-163.

<sup>82</sup>MOREL-DELEDALLE M., 2001. Musée de site et de reconstitution archéologique, *Cahiers d'études*, ICMAH, pp. 9-10, page 9.

<sup>83</sup> *Peut-on honnêtement prétendre, sous nos climats, que la conservation d'une ruine, périodiquement attaquée par la pluie et le gel et régulièrement soignée pour y résister, devienne autre chose que la reconstitution au moins partielle d'un fac-similé dont le maintien de la volumétrie et de la matérialité sont inverses de l'authenticité.* BOIRET Y., 1990. Restaurer les ruines : rigueur scientifique et imagination contrôlée, Faut-il restaurer les ruines ?, *Monuments historiques*, Ministère de la Culture, France, pp. 70-71.

archéologiques du sol des bâtiments qui les surplombent (voir les exemples de Genève et de Trento).<sup>84</sup>

La conception d'une enveloppe architecturale devrait pour sa part être envisagée comme un processus dont le but serait de répondre à la fois aux besoins de protection et de conservation des vestiges archéologiques, aux nécessités relatives à la fonctionnalité des lieux (usage, accessibilité, sécurité, etc.) et également à des exigences d'intégration visuelle et formelle dans l'environnement urbain<sup>85</sup>. Il convient en effet d'insérer le site dans son cadre contemporain, c'est-à-dire de procéder à un raccord avec les autres structures de la ville et ce, en termes d'intégration paysagère, de signalisation et de lisibilité, tout en respectant les critères d'authenticité et de « distinguabilité » mis en avant par la plupart des chartes et codes déontologiques. En d'autres mots, il s'agit de favoriser *une réinsertion dans la réalité actuelle qui supprime la distance historique sans perdre pour autant les valeurs reconnues et défendues de ces traces du passé*.<sup>86</sup> Il serait en outre intéressant de se pencher sur une autre propriété de ces structures, à savoir leur adaptabilité ou flexibilité, de manière à répondre à l'évolution des esprits et des découvertes archéologiques.

On peut se demander si le processus de conception d'une enveloppe ne devrait pas intégrer une réflexion préalable sur la configuration spatiale que l'on désire donner au site.<sup>87</sup> En effet, le type de cheminement et le choix des points d'entrée-sortie n'interviennent-ils pas eux-mêmes dans la conception formelle de l'enveloppe ? Ainsi la configuration spatiale du site, le choix des points d'entrée, de sortie, des lieux de passage, vont influencer la perception du site et de son contenu. Ils interviennent inévitablement dans le positionnement des équipements dans l'espace et dans le temps. Quelle type de cheminement favorise la compréhension des vestiges ? Un cheminement libre, continu ? On sait par exemple qu'un système de circulation contrainte, à sens unique, est souvent associé à l'idée d'une progression historique. Cette manière de révéler le passé, assez logique, est souvent difficile à mettre en œuvre dans le cadre de musées de sites archéologiques étant donné que la place des vestiges y est prédéterminée<sup>88</sup>.

Il nous faut encore insister sur le fait que, en milieu urbain, l'enveloppe est en partie déterminée par des contraintes fonctionnelles, esthétiques, liées à son intégration en ville. Elle doit souvent répondre à des exigences multiples et parfois conflictuelles, telles que couverture du site et zone de circulation automobile. On optimise rarement l'enveloppe sur la base de seuls critères de conservation et, dans ce contexte, la hiérarchisation des critères de conception soulève des difficultés. Ceci nous éloigne sensiblement d'une série d'études

<sup>84</sup> HAAS W., 1999. The presentation of research in and under existing buildings, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, vol. 3, pp. 69-82.

<sup>85</sup> ASLAN Z., 1997. Protective structures for the conservation and presentation of archaeological sites. *Journal of Conservation & Museum Studies*, n° 3, pp. 9-26. Cet article se base sur le recensement très complet des couvertures de sites établi par SCHMIDT H., 1988. *Schutzbauten*, Theiss, Stuttgart. Ce recensement international se base sur la distinction entre « abris », ouverts à l'air libre, et « enveloppes », complètement fermées.

<sup>86</sup> IAMANDI, 1994. Alternatives de conservation des vestiges archéologiques in situ. *Vestiges archéologiques. La conservation in situ*. Actes du deuxième colloque international de l'ICAHM, ICOMOS, Montréal (Canada), page 207.

<sup>87</sup> Dans le cas du musée de site de l'église Saint-Laurent de Grenoble, les aménagements ont ainsi été pensés en fonction d'un parcours en boucle destiné à éviter le croisement de visiteurs lorsqu'ils ne sont pas accompagnés. COLARDELLE R., 1999. Saint-Laurent et le groupe épiscopal de Grenoble : deux complexes religieux, deux manières, Actes du colloque « Autour de l'église », Genève, 5 et 6 septembre 1997, *Patrimoine et architecture*, cahier n° 6 et 7, pp. 18-26.

<sup>88</sup> Voir à ce sujet la réflexion menée lors de la valorisation de la cathédrale de York (1 500 visiteurs par jour en saison touristique. PHILLIPS D., 1984. Sauver une cathédrale en découvrant son passé. *Patrimoine et Archéologie*, n° 23, pp. 22-23.

récentes qui se sont penchées sur la conception des enveloppes protectrices et qui sont essentiellement orientées vers la valorisation de vestiges archéologiques en dehors des agglomérations.<sup>89</sup> Et même dans ce cas, la valorisation peut amener de difficiles arbitrages entre impact visuel, conservation archéologique et accessibilité du grand public, ainsi qu'il ressort de l'exemple de Stonehenge.<sup>90</sup>

Enfin, il convient de constater que le raccord entre la conscience historique basée sur la rigueur scientifique de la recherche et les exigences multisectorielles relatives à la mise en place du projet pose parfois problème. Il arrive que l'intervention architecturale s'éloigne de l'objet du projet qui est la mise en valeur des vestiges pour devenir une fin en soi. Le risque est alors assez grand de voir les vestiges relégués au second plan et s'apparenter ainsi, par un curieux effet de mise en abîme, à un « trompe-l'oeil post-moderne »... Faut-il pour autant privilégier une architecture médiocre afin de s'assurer qu'elle ne prenne en aucun cas le pas sur la valorisation ? Certainement pas. D'autant que conservation et intervention architecturale ne sont pas inconciliables et les propos tenus ci-avant ont uniquement comme objectif de faire prendre conscience de la complexité du processus de mise en compréhension des vestiges.

### 4.3. La conservation des restes archéologiques en milieu urbain

Même lorsque les vestiges sont enfermés dans une enveloppe protectrice, le problème de leur conservation reste complexe. Par conservation, nous entendons, dans le cadre de ce rapport, assurer la pérennité matérielle des vestiges tout en respectant leur intégrité.<sup>91</sup> Il existe d'autres conceptions de la conservation, telles que celles qui ont pour objet principal de maintenir la permanence de la fonction sociale, culturelle ou religieuse d'un site, ou encore celles qui se proposent de renforcer la valeur d'usage du patrimoine (cf. conservation active).

À la différence de ces approches, la conception de la conservation que nous adoptons ici se caractérise par l'importance donnée à la matérialité des vestiges archéologiques. Une telle position exige de reconnaître le caractère irremplaçable des objets auxquels on s'intéresse ainsi que leur vulnérabilité physique à l'épreuve du temps. *Le trait le plus moderne de cette conception se trouve dans la notion d'intégrité. Respecter l'intégrité d'un objet, c'est lui reconnaître une manière d'intangibilité ; ne pas porter atteinte à la matière originelle dont il est fait ; s'appliquer à une perception aussi peu sélective de toutes ses parties, tous ses caractères, toutes ses interprétations possibles ; le laisser indemne de toute intervention qui limiterait définitivement les possibilités ultérieures de le comprendre et de le traiter autrement.*<sup>92</sup>

---

<sup>89</sup> Voir à ce sujet le numéro spécial de la revue *Conservation and Management of Archaeological Sites* consacré exclusivement aux enveloppes protectrices (vol. 5, 2001).

<sup>90</sup> Cette étude de cas très fouillée met particulièrement en évidence le jeu proprement politique qui sous-tend la démarche d'élaboration d'un projet d'accessibilité (identification des acteurs, conflits de valeurs et évolution des critères adoptés, analyse diachronique du processus de décision). BAXTER I. et CHIPPINDALE C., 2002. From 'national disgrace' to flagship monument: Recent attempts to manage the future of Stonehenge, *Conservation and Management of Archaeological Sites*, vol. 5, n°3, pp. 151-184.

<sup>91</sup> Il est possible d'assurer la pérennité d'un objet sans respecter son intégrité. Pensons par exemple à l'injection de résines dans les mortiers et les pierres afin d'assurer leur stabilité. Bien que très courante aujourd'hui, cette opération détruit le contenu scientifique de l'objet, de manière irréversible.

<sup>92</sup> BERDUCOU M.C., 1990. *La conservation en archéologie. Méthodes et pratiques de la conservation-restauration des vestiges archéologiques*, Masson, Paris, 468 p., page 5.

Dans cette optique, il est indispensable de prendre en considération la nature des objets à conserver, leur histoire et les transformations qu'ils ont déjà subies au cours du temps avant toute mise en valeur.

#### 4.3.1. La nature des vestiges à conserver

Alors qu'elle s'était longtemps confinée aux principales structures construites et à quelques objets généralement choisis pour leur caractère remarquable (rareté, esthétique, etc.), la conservation des vestiges archéologiques a tendance aujourd'hui à s'étendre à une série d'éléments extrêmement variés retenus davantage sur la base de critères inhérents à leurs potentialités de recherche. La volonté actuelle de conserver et de rendre accessible ce patrimoine justifie son intégration dans une enveloppe de protection, mais il est important d'insister ici sur la fragilité de ces vestiges, qui avant même leur mise au jour ont déjà subi une érosion et un processus de vieillissement durant l'ensemble de leur cycle de vie et de leur période d'ensevelissement. Qui plus est, les fouilles archéologiques sortent brusquement certains d'entre eux de leur enfouissement et les soumettent aux attaques de nouveaux agents extérieurs.

Certains n'hésitent pas à parler de *traumatisme de la fouille* à cet égard. On peut en effet considérer que tout matériau a une forme stable vis-à-vis de son environnement. Placé dans un milieu défini il évoluera jusqu'à atteindre cet état d'équilibre, conditionné par les caractéristiques du système environnemental avec lequel il est en interaction. *La mise au jour des vestiges archéologiques est une opération destructive car en plus de l'élimination successive des couches de sédiments, elle entraîne une rupture de l'équilibre que les vestiges maintenaient avec leur environnement. Ceux-ci doivent s'adapter à une nouvelle situation ambientale et climatique qui provoque la réactivation des processus de détérioration*<sup>93</sup>.

La fouille représente une transition soudaine d'un environnement à un autre, ce qui peut conduire à des transformations désastreuses et très spectaculaires. Marino<sup>94</sup> observe à cet égard que le concept de fouille d'urgence ou de sauvegarde est aujourd'hui bien mieux maîtrisé, d'un point de vue théorique et pratique, que celui de « conservation d'urgence ». Par conservation d'urgence, il faut entendre selon l'auteur *l'ensemble des vérifications diagnostiques et d'opérations de chantier aptes à assurer la survie des bâtiments et de leurs environs, en exploitant au maximum leurs conditions de découverte*. Les vestiges sont brutalement soumis à de nouvelles conditions :

- Nouvelles contraintes mécaniques : le support de son poids, les manipulations, l'action du vent, des précipitations,

---

<sup>93</sup> BERDUCOU M.C., 1990. *op. cit.*, page 20.

<sup>94</sup> MARINO L., 1993. Conservation du patrimoine : raisons des carences dans le secteur de la conservation, In : TABANOU P. (éd.) *Actes des quatrième et cinquième rencontres nationales de l'Archéologie*, Montpellier, avril 1992 et Marseille, octobre 1993, pp. 19-25. L'article se base sur une évaluation des mesures de conservation adoptées dans un grand nombre de sites archéologiques italiens et méditerranéens. L'auteur insiste en particulier sur l'importance du travail de diagnostic et de suivi qui devrait permettre de combler le retard existant en matière de conservation archéologique. Il préconise à cet égard l'usage d'une terminologie proche de la médecine. *Dans les procédés d'enquête sur un bâtiment ou sur un contexte architectural, on devrait effectuer des recherches sur les anamnèses récentes et éloignées d'un édifice (l'histoire des maladies-transmutations récentes et anciennes), des vérifications sur la pathologie exposée et la pathologie cachée, en recourant à des méthodes qui ne soient ni envahissantes, ni destructives (au moins tant que cela est possible) ; comme pour la médecine, on doit opérer pour définir des tableaux diagnostiques de la plus grande fiabilité et, conséquemment, programmer des thérapeutiques urgentes et/ou ordinaires, mais aussi des procédés de contrôle ultérieur et répété dans le temps.*

- Nouvelles conditions physiques : exposition à la lumière, température ambiante variant rapidement avec des amplitudes plus grandes, exposition au cycle gel-dégel,
- Nouvel environnement chimique : oxygène, CO<sub>2</sub>, soufre, vapeur d'eau.
- Nouvel environnement biologique : micro-organismes, insectes, animaux, végétaux.

Les détériorations engendrées par ce changement de contexte brutal peuvent être particulièrement rapides, ce qui implique d'adopter des mesures de conservation dès la fouille et tout au long du cursus ultérieur de l'objet ou du site. On constate à cet égard un glissement de plus en plus marqué, dans le domaine muséal, vers une nouvelle forme de conservation, dite préventive.

#### **4.3.2. La conservation préventive : agents, mécanismes et formes d'altération**

La notion de conservation préventive s'inscrit dans la foulée de ce qui vient d'être dit au sujet de l'interaction entre vestiges et environnement. Elle pose comme principe de ralentir le processus d'altération de l'objet par la création de conditions environnementales qui lui sont adaptées. Ceci la distingue de la conservation dite curative qui tend, elle, à « soigner l'objet » par des traitements de conservation-restauration et qui ne devrait se concevoir qu'en dernier recours.

L'approche curative soulève de fait une série de difficultés pratiques et conceptuelles. Les traitements doivent être efficaces, ne présenter aucun danger pour les utilisateurs et pour l'environnement et évoluer en parfaite symbiose avec les vestiges. Tout ceci explique que ces traitements soient bien souvent lourds et coûteux. Qui plus est, ils doivent toujours respecter l'intégrité de l'objet. Or le processus de vieillissement de celui-ci, les marques du temps, ne font-ils pas partie intégrante de son identité ? Jusqu'où peut-on aller dans la restauration sans sombrer dans l'intervention pure et simple ? Le traitement ne risque-t-il pas de sanctionner toute possibilité d'analyse et de recherche future, en raison de l'altération définitive de l'objet ? Pensons par exemple aux injections de produits de synthèse dans les murs en maçonnerie...

*Si la restauration et la conservation curative s'exercent toutes deux sur un objet unique en général altéré, la conservation préventive est une discipline d'un autre ordre puisqu'elle a pour but de diminuer les risques de dégradation. Il découle de cet objectif deux effets immédiats : d'une part, les activités de conservation préventive sont en général centrées sur l'environnement plutôt que sur l'objet, même s'il est entendu que l'objet détermine la nature des actions entreprises. D'autre part, du fait qu'une action sur l'environnement bénéficie souvent à plusieurs objets, la légitimité d'une action est évaluée en fonction de l'impact qu'elle aura sur la collection, plutôt que sur l'objet unique.<sup>95</sup>*

La conservation préventive permet d'approcher le problème de façon globale et tend à articuler les responsabilités autour de la préservation. En ce sens elle s'inscrit dans le souci d'un maintien de l'intégrité des vestiges et d'une transmission aux générations futures.

Intervenir sur le milieu, sur le climat, et non sur l'objet lui-même suppose une bonne connaissance des matériaux ainsi que des agents et mécanismes d'altération auxquels ils sont

---

<sup>95</sup> KISSEL E., 1999. *De l'usage du restaurateur en conservation préventive*, Museum International, vol. 51, n° 1, janvier-mars, 1999.

soumis. Michalski<sup>96</sup> identifie neuf types d'agents d'altération : les forces physiques (tremblement de terre, effondrement de structures, vibrations,...), le feu, les actes criminels (vandalisme, vol,...), l'eau, les organismes biologiques (insectes, bactéries, champignons,...), les pollutions, la lumière, la température, l'humidité relative. Bien entendu, ces agents peuvent interagir entre eux de sorte qu'une étude *in abstracto* des mécanismes d'altération est particulièrement complexe. Elle nécessiterait une analyse exhaustive et détaillée de l'ensemble des processus susceptibles d'entrer en jeu, démarche qui à notre sens ne trouve pas sa place dans ce rapport préalable.

Le tableau suivant résume les agents les plus importants, les causes les plus fréquentes de leur apparition et un ensemble d'actions qui peuvent être entreprises pour réduire leur impact. Il s'inspire des travaux réalisés par Fergus Read<sup>97</sup> sur la conservation préventive des collections muséales. Il n'a pas prétention d'exhaustivité et nous renvoyons à la littérature spécialisée pour l'obtention d'informations plus approfondies. Son objet est plutôt de donner un aperçu synthétique des modes de conservation qui peuvent être mobilisés pour lutter de manière préventive contre une série d'agents d'altération.

---

<sup>96</sup> MICHALSKI S., 1990. An overall framework for preventive conservation and remedial conservation. In : ICOM Committee for Conservation 9th Triennial Meeting, Dresden 589-591, cité par WALLER R., 1994. *Conservation risk assessment: a strategy for managing resources for preventive conservation*.

<sup>97</sup> READ F., 2003. *Preventive conservation*, <http://www.meaco.com/preventa.htm>, site consulté le 6 avril 2003.

Agents	Agents spécifiques	Dégradations	Cause fréquentes	Action préventive
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Personnel</li> <li>▪ Visiteurs</li> <li>▪ Intrus</li> <li>▪ Chercheurs, archéologues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vandalisme</li> <li>▪ Vol</li> <li>▪ Usure (érosion)</li> <li>▪ Destruction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Méthodes et agents d'entretien inadaptés</li> <li>▪ Manipulation incorrecte</li> <li>▪ Surveillance insuffisante</li> <li>▪ Protection physique et électronique inadaptée</li> <li>▪ Passage</li> <li>▪ Fouilles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Empêcher les visiteurs de toucher les objets</li> <li>▪ Améliorer les systèmes physiques et électroniques de sécurité</li> <li>▪ Adapter les méthodes et agents d'entretien</li> <li>▪ Contrôler la fréquentation</li> <li>▪ Gérer les réserves archéologiques</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Humidité relative et température</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Niveau d'humidité inadapté (trop haut, trop bas)</li> </ul>	<p><i>Haut :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement des moisissures, champignons, bactéries</li> <li>▪ Corrosion</li> <li>▪ Condensation</li> <li>▪ Gel/dégel</li> </ul> <p><i>Bas :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fragilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Changements climatiques</li> <li>▪ Système de conditionnement d'air inadapté</li> <li>▪ Isolation inadaptée (transmission chaleur et/ou humidité)</li> <li>▪ Proximité des niveaux phréatiques</li> <li>▪ Vapeur d'eau émise par les visiteurs</li> <li>▪ Niveau d'isolation insuffisant</li> <li>▪ Énergie rayonnée émise par les systèmes d'éclairage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mesurer et enregistrer les taux d'humidité relative et la température</li> <li>▪ Favoriser la circulation de l'air</li> <li>▪ Améliorer l'isolation thermique</li> <li>▪ Contrôler l'humidité et la température (système de conditionnement d'air)</li> <li>▪ Contrôler le positionnement des systèmes d'éclairage</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fluctuation rapide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fissuration</li> <li>▪ Déformation</li> <li>▪ Déstabilisation</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lumière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exposition excessive à la lumière artificielle (intensité trop élevée, UV)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décoloration</li> <li>▪ Fragilisation</li> <li>▪ Destruction</li> <li>▪ Développement des agents de verdissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lumière naturelle et artificielle</li> <li>▪ positionnement inadapté</li> <li>▪ Sources de lumière artificielle inadaptées</li> <li>▪ Manque de filtres et d'abats jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mesurer l'intensité lumineuse et le niveau d'UV</li> <li>▪ Filtrer les UV</li> <li>▪ Limiter l'intensité de l'éclairage</li> <li>▪ Limiter la durée d'exposition à la lumière (fonctionnement intermittent)</li> <li>▪ Veiller au positionnement des systèmes d'éclairage</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exposition à la lumière naturelle</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dimension et positionnement des surfaces vitrées inadéquats</li> <li>▪ Surface trop élevée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Positionner et dimensionner adéquatement les surfaces vitrées</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Écoulement</li> <li>▪ Immersion, trempage</li> <li>▪ Condensation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Souillure</li> <li>▪ Déformation</li> <li>▪ Gonflement</li> <li>▪ Désintégration (érosion)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Étanchéité à l'eau de l'enveloppe non conforme</li> <li>▪ Fuites (conduites d'eau)</li> <li>▪ Fluctuation des niveaux de la nappe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sélectionner des matériaux de construction aux caractéristiques adéquates</li> <li>▪ Contrôler et entretenir les matériaux de construction de l'enveloppe</li> <li>▪ Contrôler et entretenir les conduites</li> <li>▪ Contrôler les activités à proximité du site</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organismes vivants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Animaux</li> <li>▪ Insectes</li> <li>▪ Champignons</li> <li>▪ Bactéries</li> <li>▪ Moisissures</li> <li>▪ Végétaux</li> <li>▪ Pollens</li> <li>▪ Spores</li> <li>▪ Levures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dégradation des matériaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Humidité relative élevée</li> <li>▪ Présence de sources de nourriture pour les organismes vivants (plantes, bois,...)</li> <li>▪ Niveau de filtration de l'air insuffisant</li> <li>▪ Apports des visiteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Éviter la création de zones humides</li> <li>▪ Conditionner l'air et l'éclairage</li> <li>▪ Installer un système de filtration d'air adéquat</li> <li>▪ Contrôler et entretenir adéquatement les vestiges</li> <li>▪ Limiter apport de micro-organismes par visiteurs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Polluants</li> </ul>	<p><i>Gazeux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Oxyde de soufre</li> <li>▪ Oxyde d'azote</li> <li>▪ CO</li> </ul> <p><i>Particulaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poussière</li> <li>▪ Déchets organiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dégradation des matériaux</li> <li>▪ Souillure des matériaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité des sources de pollution : rues, industrie</li> <li>▪ Déchets organiques, poussières apportés par les visiteurs</li> <li>▪ Niveau de filtration de l'air insuffisant</li> <li>▪ Fenêtres, portes mal ajustées</li> <li>▪ Entretien insuffisant</li> <li>▪ Méthodes et agents d'entretien inappropriés</li> <li>▪ Équipements et constructions à l'intérieur du site</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installer un système de filtration d'air adéquat</li> <li>▪ Contrôler et entretenir adéquatement les vestiges</li> <li>▪ Entretien le site à l'aide d'aspirateurs à filtration absolue</li> <li>▪ Contrôler la fréquentation</li> <li>▪ Utiliser des matériaux inertes</li> <li>▪ Isoler les vestiges</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Forces physiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séismes</li> <li>▪ Vibration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fissuration</li> <li>▪ Déstabilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité de zones d'activité intense (circulation automobile, zones de parking, espace de fêtes)</li> <li>▪ Structure de l'enveloppe et matériaux de construction inadaptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrôler les activités aux alentours du site</li> <li>▪ Créer une enveloppe adéquate</li> </ul>

Comme nous l'avons déjà signalé, toute démarche de conservation préventive suppose en outre de prendre en considération l'interaction entre ces différents agents. Un exemple extrait parmi les différents processus d'altération identifiés sur le site archéologique de la place Saint-Lambert à Liège peut servir d'illustration à cet égard<sup>98</sup>. Situé dans un espace clos, le site est en connexion avec une nappe phréatique circulante qui, par capillarité, imprègne le sol. L'air est de la sorte continuellement alimenté en humidité jusqu'à sa saturation quasi permanente. Ces conditions climatiques extrêmes favorisent la prolifération de micro-organismes (agents fongiques, moisissures, bactéries, agents de verdissement). Toutefois, le programme de conservation donne la priorité au maintien d'une humidité relative élevée. L'objectif est de diminuer le risque de dessiccation des sédiments, qui entraînerait leur effritement, et de cristallisation des sels dissous identifiés dans les vestiges, qui provoquerait la fragilisation des mortiers de maçonneries<sup>99</sup>. Pour lutter contre le développement des micro-organismes, le site fait l'objet d'un entretien régulier et rigoureux, incluant exceptionnellement le recours à des fongicides ou à des biocides, afin d'éliminer les agents susceptibles d'endommager le substrat archéologique sans modifier l'équilibre existant.

Ce cas illustre bien la présence de situations conflictuelles qui peuvent résulter du fait que la lutte contre une forme d'altération peut en générer d'autres ou encore encourager le développement de nouveaux agents destructeur. Il met particulièrement en évidence l'absence d'une solution idéale qui puisse satisfaire l'ensemble des problèmes à résoudre. Enfin, il convient d'être conscient qu'en dépit des moyens qui peuvent être utilisés, il est impossible d'enrayer le processus d'altération qui est indiscutablement lié à la présence du public. Les visiteurs constituent l'un des paramètres de la problématique de la conservation, d'autant qu'ils pénètrent généralement « au cœur » de l'objet à conserver. La recherche d'un équilibre entre conservation et exposition entraîne inévitablement des compromis, conduisant à l'établissement de priorités lors de la définition des objectifs du projet de muséification.

#### 4.3.3. Spécificités de l'interaction avec le milieu urbain

Si les agents, les mécanismes et les formes de détérioration sont abordés de manière très approfondie dans la littérature, et ce par plusieurs auteurs, il convient néanmoins de constater l'absence d'un examen détaillé des phénomènes d'altération spécifiques au milieu urbain. La ville se caractérise pourtant par un environnement tout à fait particulier, et qui est susceptible d'avoir des répercussions sur la conservation des vestiges archéologiques.

Ainsi l'atmosphère urbaine est notablement chargée en polluants provenant principalement du trafic et de l'industrie. Quatre substances sont particulièrement représentatives de la pollution urbaine : l'ozone, les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone. A titre d'exemple, on sait que la présence de sources azotées et sulfatées encourage le développement de bactéries qui peuvent conduire à la formation d'acides forts dommageables notamment pour les structures archéologiques (dissolution des liants carbonatés des mortiers et des enduits). Dans le cas de sites archéologiques couverts, l'utilisation d'un système de conditionnement amène, à l'intérieur de l'enveloppe protectrice, de l'air provenant de l'extérieur, de sorte que les caractéristiques de l'environnement climatiques dans lequel sont baignés les vestiges peuvent être en partie conditionnées par celles de l'atmosphère de la ville.

---

<sup>98</sup> IN SITU, 2001. *Liège, site Saint-Lambert. Deuxième rapport d'activité*. Rapport de recherche disponible auprès d'In Situ. IN SITU, 2002. *Liège, site Saint-Lambert. Premier rapport d'activités*. Rapport de recherche disponible auprès d'In Situ.

<sup>99</sup> Lors du cycle de séchage, l'eau est restituée dans l'atmosphère provoquant ainsi la cristallisation des sels, la rétraction de matériaux et l'apparition de contraintes physiques.

En outre, en milieu urbain, la densité d'occupation de l'espace est particulièrement élevée. Les activités qui se déroulent dans les rues, sur les places adjacentes peuvent avoir un impact sur la conservation du site. Ainsi, les vibrations générées par la présence d'une zone de circulation intense à proximité d'une zone archéologique peut engendrer des désordres structuraux dans les vestiges<sup>100</sup>.

Par ailleurs le milieu urbain impose souvent l'intégration des vestiges à l'intérieur d'espaces ayant déjà une fonction initiale (parking souterrain, bâtiment,...). Cette situation accroît le risque de détérioration des vestiges en raison d'une augmentation des causes possibles de développement des agents. Par exemple, les caractéristiques techniques de ces espaces (isolation thermique, étanchéité à l'eau de pluie, matériaux de structure) ont des conséquences sur les conditions de préservation (température, humidité, polluants), mais aussi sur la stabilité des vestiges. On mentionnera encore les problèmes d'infiltration d'eau qui peuvent être occasionnés par des dégradations des conduites souterraines (dont le réseau est particulièrement dense en milieu urbain). Si ces infiltrations atteignent la zone archéologique, elles peuvent causer des dommages considérables aux vestiges.

Étant donné la concentration d'activités qui caractérise d'ordinaire le milieu urbain, le contrôle de l'ensemble de ces facteurs « environnementaux » va généralement imposer des contraintes sur un très grand nombre de bâtiments et d'infrastructures. Ainsi, par exemple, des mesures destinées à éviter un rabattement de la nappe phréatique peuvent avoir des répercussions sur toute une série d'opérations urbaines, localisées dans un périmètre assez large... Autant dire que la conservation d'un site archéologique en milieu urbain ne peut s'envisager sans le concours indirect de nombreux intervenants.

Ces différentes constatations montrent la complexité d'une analyse des agents de détérioration en milieu urbain. Chaque site archéologique possède des caractéristiques spécifiques de sorte qu'il est particulièrement difficile d'établir des généralités sur la préservation des vestiges. Enfin, elles mettent en lumière l'intérêt d'une réflexion étendue à l'échelle de la ville et non limitée à celle du site. Réflexion qui semble faire souvent défaut dans les projets actuels de mise en valeur.

---

<sup>100</sup> Sur le site de la Plaza del Rey à Barcelone, on a dû imposer une limite de chargement des camions qui accèdent à la place afin d'éviter la prolifération de fissurations dans les structures. FONT L., 2000. Musealizar y preservar: el programa de conservación preventiva del subsuelo arqueológico del museo de historia de la ciudad. In : *Ciudad, Arqueología y Desarrollo. La musealización de los yacimientos arqueológicos*, Actas del 1<sup>er</sup> Congreso Internacional, Museu d'Historia de la Ciutat de Barcelona, pp.267-274, page 272.

## 5. Conclusions

Adapter l'environnement à l'objet plutôt que l'inverse apparaît aujourd'hui comme le principe central d'une conservation qui se veut toujours plus préventive en vue de garantir un respect optimal de l'intégrité des vestiges. Dans le contexte d'une ville en activité, une application littérale de cette approche devrait amener à adapter l'ensemble de l'écosystème urbain aux contingences des objets archéologiques qui y sont parsemés. Impossible bien entendu, même si certaines adaptations ponctuelles paraissent possibles et souhaitables. Il est dès lors indispensable d'isoler les vestiges archéologiques de leur contexte afin de recréer un nouvel environnement qui leur soit tout à fait adapté, via un strict contrôle de la température, de l'humidité, des niveaux de pollution.

Dans le même temps, les vestiges archéologiques demandent à être toujours mieux intégrés dans leur contexte spatial, social et culturel. Faute de quoi ils risquent de tomber rapidement en désuétude, voire être menacés de destruction. On voit se développer une demande croissante d'ouverture des sites, de la part du grand public comme des archéologues. Le développement de musées de sites archéologiques n'est qu'une expression de cette tendance qui prétend établir des passerelles entre les communautés, urbaine et historique, auxquelles le site est attaché.

On retrouve ici la dialectique de la porte et du pont, du *lier/délier* chère à Georg Simmel : *nous sommes à chaque instant ceux qui séparent le relié ou qui relient le séparé.*<sup>101</sup> Dans cette optique, opposer archéologues, tournés vers le passé, et aménageurs, tournés vers le futur, paraît assez futile. Comme le souligne très justement Davallon, le travail de valorisation du patrimoine archéologique s'apparente dans les faits à une forme d'invention, une filiation inversée : *si la visite commémore un événement digne de mémoire, c'est en quelque sorte celui de la trouvaille, de l'« invention » de l'objet, de sa reconnaissance sociale comme objet de patrimoine.*<sup>102</sup>

Comment, dans ce contexte, décider si des vestiges archéologiques doivent ou non être valorisés ?

A cette question, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de réponse claire et tranchée. Ainsi que le suggère Pierre Pinon, la réflexion en la matière gagnerait à porter sur *les questions des potentialités* qui sont au cœur du problème.<sup>103</sup> C'est bien à tort que l'option du ré-enfouissement est présenté comme un idéal technique. Elle ne constitue nullement une garantie contre les aléas qui pèsent sur les vestiges, en raison de l'évolution constante du milieu urbain et de son sous-sol (modification du niveau de la nappe, nouveaux travaux, etc). Il faut donc bien se résoudre à abandonner toute idée d'optimum et envisager sereinement les avantages et inconvénients des différentes solutions proposées. Voilà qui nous amène à concevoir la valorisation comme un projet, inséré dans un contexte social et politique particulier, susceptible d'être débattu au-delà de la communauté des archéologues. Et c'est sur la base des mérites d'un projet que peut être adoptée la décision de valoriser ou non les

---

<sup>101</sup> SIMMEL G., 1988. Pont et Porte, In : *La Tragédie de la Culture*, Rivage poche / Petite bibliothèque, Paris (réédition d'un texte de 1909).

<sup>102</sup> DAVALON J., 2000. Le patrimoine : « une filiation inversée ? », *Espaces Temps*, n° 74-75, pp. 6-16, page 15.

<sup>103</sup> PINON P., 1990. Construire sur les ruines, Faut-il restaurer les ruines ?, *Monuments historiques*, Ministère de la Culture, France, pp. 234-239.

vestiges, plutôt que sur la seule base de leur valeur scientifique et/ou esthétique, ainsi que le proposent certains auteurs.

Assez paradoxalement, la prise en compte de la dimension temporelle fait cruellement défaut dans la plupart des initiatives actuelles des musées de sites archéologiques, davantage soucieuses du produit culturel que du processus de valorisation. Il est bon de rappeler que tout projet s'inscrit dans la durée et qu'un projet d'accessibilité est toujours susceptible d'évoluer au fil de l'expérience. La définition de finalités précises permet d'encadrer ce processus au travers d'une évaluation régulière, conçue comme un outil de mise en place et de suivi du projet. Le propos n'est pas de faire de l'évaluation une fin en soi. Si nous avons insisté à plusieurs reprises sur cette dimension, c'est qu'il apparaît qu'en l'absence de toute évaluation, il est très difficile de bénéficier de l'expérience acquise lors du développement d'autres projets d'accessibilité. Même si les comparaisons sont toujours délicates, l'évaluation permet également de mieux cerner les bénéfices à attendre de nouvelles démarches de valorisation et d'argumenter les choix faits en la matière.

Enfin, on peut encore s'interroger sur les limites d'un projet d'accessibilité dans un contexte urbain lui-même en pleine mutation : développement de nouvelles centralités, essor du tourisme culturel, compétition croissante entre villes. Un projet d'accessibilité peut-il dès lors s'envisager sans un projet urbain, à plus grande échelle, qui l'encadre et lui donne du sens ? Comment régler l'articulation entre ces deux niveaux d'action ? Le projet urbain entretient un rapport nécessaire avec l'archéologie urbaine, mais *ce rapport à la mémoire de la ville ne consiste pas à reproduire les formes urbaines anciennes ou à considérer les conventions d'usage de la ville comme une sorte de modèle d'engendrement du projet.*<sup>104</sup> Même s'ils partagent un même territoire et un même intérêt pour les traces du passé, le projet urbain et le projet d'accessibilité proposent deux formes distinctes d'interprétation de la ville, l'une orientée vers l'usage de l'espace et l'autre vers la mémoire des lieux. La question est à présent d'établir un lien entre ces deux modes d'invention, parfois conflictuels.

---

<sup>104</sup> DEVILLERS C., 1985. Projet urbain et mémoire de la ville, *Monuments historiques*, numéro consacré à « Archéologie et projet urbain », n° 136, pp. 94-99, page 98.